

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET PRIMITIF
EXERCICE 2010**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON

SOMMAIRE

P Blanche Rapport de présentation du Budget

P Saumon

BUDGET PRINCIPAL

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement
- Présentation croisée par fonction

- Annexes

P Bleue

BUDGET DU SERVICE DRAGAGE

- Présentation générale du Budget
- Section de Fonctionnement
- Section d'Investissement

- Annexes

P Lilas

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

- Annexes

P Vert

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT EN NON COLLECTIF

- Présentation générale du Budget
- Section d'Exploitation
- Section d'Investissement

BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2010

Mes chers Collègues,

Le projet de Budget Primitif de l'Exercice 2010 qui est soumis à votre approbation se présente en quatre parties

- un Budget Principal , (Instruction M14)	17 222 830,77 €
- un Budget Annexe de notre Service Dragage, (Instruction M14).	1 153 284,87 €
- un Budget Annexe de notre Service de l'Assainissement Collectif, (Instruction M49).	32 670 604,75 €
- un Budget Annexe de notre Service d'Assainissement non Collectif (Instruction M49)	23 184,00 €
TOTAL GENERAL DU BUDGET 2010	51 069 904,39 €

I - BUDGET PRINCIPAL

Ce Budget est équilibré, en recettes et en dépenses, à **17 222 830,77 €**

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	9 444 105,81 €	9 444 105,81 €
Section d'Investissement	7 778 724,96 €	7 778 724,96 €
TOTAL	17 222 830,77 €	17 222 830,77 €

1) Section de Fonctionnement

a : Recettes

Le produit des contributions des membres du Syndicat passe de 6 171 420€ à 6 245 477 €, soit 1,2% d'augmentation auquel s'ajoute la dotation de décentralisation (420 000€), les recettes des budgets annexes et autres (752 000 €), la reprise d'une partie des provisions (100 000 €), l'amortissement des subventions (1 095 000 €) et l'excédent reporté (831 628,81 €).

Total des recettes	9 444 105,81 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

Les dépenses de Fonctionnement sont en légère diminution de 0,72 % par rapport à l'exercice 2009 ; Le virement à la Section d'Investissement sera de 2 905 000€ ; il était de 3 260 000 €, en 2009.

Total des Dépenses	9 444 105,81 €
---------------------------	-----------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouvons, dans la Section d'Investissement :

- le montant du virement de la Section de Fonctionnement	2 905 000,00 €
- le Fonds de Compensation de la TVA	280 000,00 €
- l'amortissement des immobilisations	383 800,00 €
- les subventions d'équipement relatives aux propositions nouvelles	398 000,00 €
- l'affectation du résultat 2009	3 260 000,00 €
- l'excédent reporté	551 924,96 €

Total des recettes	7 778 724,96 €
---------------------------	-----------------------

b : Dépenses

* Dépenses financières : 2 891 724,96 €

- Remboursement du capital des avances remboursables et emprunt (CET Adenge)	221 000,00 €
- Amortissement des subventions :	1 095 000,00 €
- dépenses imprévues :	15 354,89 €
- les restes à réaliser de l'exercice 2009	1 560 370,07 €

* Dépenses d'équipement : propositions nouvelles 4 887 000,00 €

Ces dépenses se décomposent de la façon suivante :

Opération n° 10	Dessablage de la Leyre	60 000,00 €
Opération n° 11	Réensablement des plages	975 000,00 €
Opération n° 12	Traitement des eaux pluviales	1 430 000,00 €
Opération n° 13	Travaux de dragage hydraulique	370 000,00 €
Opération n° 16	Matériels et Equipements nautiques	40 000,00 €
Opération n° 17	Désenvasement des ports	500 000,00 €
Opération n° 18	Canal des Etangs	25 000,00 €
Opération n° 19	Salle du Comité	100 000,00 €
Opération n° 20	Acquisition de matériel pour le siège	177 000,00 €
Opération n° 21	Acquisition de matériel pour le SHI	350 000,00 €
Opération n° 22	Balisage des passes	45 000,00 €
Opération n° 25	Balisage intra-bassin	80 000,00 €
Opération n° 26	Système d'Information Géographique	40 000,00 €
Opération n° 27	Contrat de Projet : renouvellement de la Drague	595 000,00 €
Opération n° 28	Etudes Environnementales	100 000,00 €

Total des dépenses	7 778 724,96 €
---------------------------	-----------------------

II - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 1 153 284,87 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	723 388,75 €	723 388,75 €
Section d'Investissement	429 896,12 €	429 896,12 €
TOTAL	1 153 284,87 €	1 153 284,87 €

1) Section de Fonctionnement

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit, en recettes

a : Recettes

- Travaux divers (Réensablement, dragage et désenvasement)	550 000,00 €
- l'excédent reporté	173 388,75 €

Total des Recettes	723 388,75 €
---------------------------	---------------------

b : Dépenses

- les charges à caractère général	249 000,00 €
- les charges de personnel	345 000,00 €
- les amortissements	77 300,00 €
- les dépenses imprévues	22 088,75 €
- le virement à la section d'investissement	30 000,00 €

Total des Dépenses	723 388,75 €
---------------------------	---------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous trouverons :

- l'amortissement des immobilisations	77 300,00 €
- FCTVA	10 000,00 €
- le virement de la Section de Fonctionnement	30 000,00 €
- l'affectation de résultat	20 000,00 €
- l'excédent reporté	292 596,12 €

Total des Recettes	429 896,12 €
---------------------------	---------------------

Ces recettes permettront de financer les dépenses suivantes :

b : Dépenses

- l'opération d'investissement n° 10 - Dragage	429 896,12 €
des études	135 000,00 €
des insertions	3 000,00 €
matériels de transport	50 000,00 €
matériels divers	135 000,00 €
mobilier	20 000,00 €
travaux	60 000,00 €
des dépenses imprévues	26 896,12 €

Total des Dépenses	429 896,12 €
---------------------------	---------------------

III - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à 32 670 604,75 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section d'Exploitation	11 860 840,95 €	11 860 840,95 €
Section d'Investissement	20 809 763,80 €	20 809 763,80 €
TOTAL	32 670 604,75 €	32 670 604,75 €

1) Section d'Exploitation

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes :

- Participation pour raccordement à l'égout :	1 300 000,00 €
- Redevances d'assainissement :	7 800 000,00 €
- Redevance d'assainissement de la BA 120 :	60 000,00 €
- Redevances domaniales	15 000,00 €
- Remboursement d'annuités d'emprunts par le Département :	20 000,00 €
- Dotation à l'amortissement des subventions :	898 000,00 €
- L'excédent reporté	1 767 840,95 €

TOTAL	11 860 840,95 €
--------------	------------------------

b : Dépenses

Le montant des dépenses de la Section d'Exploitation sont les suivantes :

-les charges à caractère général	901 000,00 €
-les charges de personnel	325 000,00 €
-les admissions en non valeur	60 000,00 €
-les charges financières	1 041 293,43 €
-les charges exceptionnelles	20 000,00 €
-les amortissements	3 700 000,00 €
-les dépenses imprévues	103 547,52 €
-le virement à la section d'investissement	5 710 000,00 €

TOTAL	11 860 840,95 €
--------------	------------------------

2) Section d'Investissement

a : Recettes

Nous avons inscrit, en recettes de la Section d'Investissement :

- Le montant du virement de la Section d'Exploitation	5 710 000,00 €
- L'amortissement des immobilisations	3 700 000,00 €
- La récupération de la TVA :	900 000,00 €
- Opération patrimoniale de la TVA :	900 000,00 €
- Le remboursement des annuités d'emprunts	70 000,00 €
- Les subventions d'équipement et les restes à réaliser 2009	1 391 423,20 €
- L'affectation du résultat	6 030 000,00 €
- L'excédent reporté	2 108 340,60 €

Total des Recettes	20 809 763,80 €
---------------------------	------------------------

b : Dépenses

- Dépenses financières :		7 779 763,80 €
* amortissement des subventions :	898 000,00 €	
* opération patrimoniale de la TVA :	900 000,00 €	
* emprunts et dettes :	4 610 000,00 €	
* dépenses imprévues	70 854,33 €	
* les restes à réaliser de 2009	1 300 909,47 €	

- Dépenses d'équipement : propositions nouvelles		13 030 000,00 €
--	--	------------------------

Opération n° 1	Collecteur Principal : travaux programmés	3 300 000,00 €
Opération n° 3	Collecteur Principal : grosses réparations	100 000,00 €
Opération n° 4	Réseaux de collecte : travaux programmés	3 200 000,00 €
Opération n° 5	Réseaux de collecte : opérations occasionnelles et AOV	1 000 000,00 €
Opération n° 7	Rénovation de canalisations	250 000,00 €
Opération n° 8	Réhabilitations de canalisations	230 000,00 €
Opération n° 9	Station d'épuration de Gujan-Mestras: travaux programmés	1 700 000,00 €
Opération n° 11	Stations de pompage : travaux programmés	1 100 000,00 €
Opération n° 13	Télégestion	50 000,00 €
Opération n° 14	Murets techniques	50 000,00 €
Opération n° 15	Wharf de La Salie	1 700 000,00 €
Opération n° 16	Traitement anit H2S	100 000,00 €
Opération n° 17	Bassins de rétention : travaux programmés	100 000,00 €
Opération n° 20	Récupération des eaux noires	50 000,00 €
Opération n° 21	Raccordement des ouvrages publics	100 000,00 €

Nos dépenses d'investissement s'élèvent donc à la somme de :

Total des dépenses	20 809 763,80 €
---------------------------	------------------------

IV - BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce Budget Annexe est équilibré, en recettes et en dépenses, à **23 184 €**.

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Section de Fonctionnement	23 184,00 €	23 184,00 €
Section d'Investissement	- €	- €
TOTAL	23 184,00 €	23 184,00 €

Section de Fonctionnement

a : Recettes

Pour équilibrer cette Section de Fonctionnement, nous avons inscrit en recettes

- article 7062 redevance des usagers pour ouvrages neufs et ouvrages en service	9 500,00 €
- article 747 subvention du Conseil Général pour ouvrages en service	4 900,00 €
- article 748 subvention de l'Agence de l'Eau pour ouvrages neufs et en service	6 600,00 €
- chapitre 00: excédent reporté	2 184,00 €

Total des Recettes	23 184,00 €
---------------------------	--------------------

b : Dépenses

- article 60 Achats et fournitures (carburants)	3 700,00 €
- article 61 Services extérieurs <i>entretien</i>	2 500,00 €
- article 62 Autres services <i>(télécommunication)</i>	684,00 €
- chapitre 012 Charges de personnel	16 000,00 €
- article 673 annulation de titre sur année antérieures	300,00 €

Total des Dépenses	23 184,00 €
---------------------------	--------------------

Ces précisions données, le Budget Primitif de l'Exercice 2010, se présente, dans le détail, de la façon suivante

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

BUDGET PRINCIPAL

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions	X	
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	X	
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.37/38	C1 - Etat du personnel	X	
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

_____ Commune _SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON _____	BUDGET ...
---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	103600
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 taxes					
Taxe					
4 taxes					

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	59,41	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	72,56	
4	Dépenses d'équipement brut/population	47,17	
5	Encours de dette/population	18,78	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,49	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,29	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,65	
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,26	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou~~ cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 9 444 105,81	D 8 612 477,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B 0,00	E 0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C 0,00 (si déficit)	F 831 628,81 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 9 444 105,81	D+E+F 9 444 105,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 6 218 354,89	J 7 226 800,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H 1 560 370,07	K 0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I 0,00 (si solde négatif)	L 551 924,96 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 7 778 724,96	J+K+L 7 778 724,96

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	A+B+C+G+H+I 17 222 830,77	D+E+F+J+K+L 17 222 830,77
----------------------------	----------------------------------	----------------------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS+DM 2009	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 803 200,00		2 850 000,00	2 850 000,00	2 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 832 020,00		2 987 184,00	2 987 184,00	2 987 184,00
65	Autres charges de gestion courante	107 000,00		106 800,00	106 800,00	106 800,00
	Total des dépenses de gestion courante	5 742 220,00		5 943 984,00	5 943 984,00	5 943 984,00
66	Charges financières	2 200,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues	144 502,32		148 321,81	148 321,81	148 321,81
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 890 922,32		6 155 305,81	6 155 305,81	6 155 305,81
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 260 000,00		2 905 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	361 384,20		383 800,00	383 800,00	383 800,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 621 384,20		3 288 800,00	3 288 800,00	3 288 800,00
	TOTAL	9 512 306,52		9 444 105,81	9 444 105,81	9 444 105,81

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 9 444 105,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS+DM 2009	Restes à réaliser N 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	676 000,00		752 000,00	752 000,00	752 000,00
74	Dotations et participations	6 591 420,00		6 665 477,00	6 665 477,00	6 665 477,00
77	Produits exceptionnels	1 884,20				
	Total des recettes de gestion courante	7 269 304,20		7 417 477,00	7 417 477,00	7 417 477,00
78	Reprises sur provisions (4)			100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	7 269 304,20		7 517 477,00	7 517 477,00	7 517 477,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 239 030,00		1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 239 030,00		1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
	TOTAL	8 508 334,20		8 612 477,00	8 612 477,00	8 612 477,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 831 628,81

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	2 193 800,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

(1) cf. p. 41B – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS+DM 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	7 239 745,00	1 560 370,07	4 887 000,00	4 887 000,00	6 447 370,07
	Total des dépenses d'équipement	7 239 745,00	1 560 370,07	4 887 000,00	4 887 000,00	6 447 370,07
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00		221 000,00	221 000,00	221 000,00
020	Dépenses imprévues	100 021,03		15 354,89	15 354,89	15 354,89
	Total des dépenses financières	232 021,03		236 354,89	236 354,89	236 354,89
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 471 766,03	1 560 370,07	5 123 354,89	5 123 354,89	6 683 724,96
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 239 030,00		1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 239 030,00		1 095 000,00	1 095 000,00	1 095 000,00
	TOTAL	8 710 796,03	1 560 370,07	6 218 354,89	6 218 354,89	7 778 724,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+
--	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	7 778 724,96
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS+DM 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	193 600,00		398 000,00	398 000,00	398 000,00
	Total des recettes d'équipement	193 600,00		398 000,00	398 000,00	398 000,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	405 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	3 170 000,00		3 260 000,00	3 260 000,00	3 260 000,00
		1 300 000,00				
	Total des recettes financières	4 875 000,00		3 540 000,00	3 540 000,00	3 540 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 068 600,00		3 938 000,00	3 938 000,00	3 938 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	3 260 000,00		2 905 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	359 500,00		383 800,00	383 800,00	383 800,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 619 500,00		3 288 800,00	3 288 800,00	3 288 800,00
	TOTAL	8 688 100,00		7 226 800,00	7 226 800,00	7 226 800,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	551 924,96
--	---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	7 778 724,96
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	2 193 800,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 850 000,00		2 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 987 184,00		2 987 184,00
65	Autres charges de gestion courante	106 800,00		106 800,00
66	Charges financières	61 000,00		61 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		383 800,00	383 800,00
022	Dépenses imprévues	148 321,81		148 321,81
023	Virement à la section d'investissement		2 905 000,00	2 905 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	6 155 305,81	3 288 800,00	9 444 105,81

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 444 105,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		1 095 000,00	1 095 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	221 000,00		221 000,00
	Total des opérations d'équipement	6 447 370,07		6 447 370,07
020	Dépenses imprévues	15 354,89		15 354,89
	Dépenses d'investissement –Total	6 683 724,96	1 095 000,00	7 778 724,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 778 724,96

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires :

(2) Voir liste des opérations d'ordre :

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié :

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants :

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires :

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » :

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) :

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	752 000,00		752 000,00
74	Dotations et participations	6 665 477,00		6 665 477,00
77	Produits exceptionnels		1 095 000,00	1 095 000,00
78	Reprises sur provisions (semi budgétaires)	100 000,00		100 000,00
	Recettes de fonctionnement – Total	7 517 477,00	1 095 000,00	8 612 477,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	831 628,81
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 444 105,81
---	--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	280 000,00		280 000,00
13	Subventions d'investissement	398 000,00		398 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		383 800,00	383 800,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 905 000,00	2 905 000,00
	Recettes d'investissement – Total	678 000,00	3 288 800,00	3 966 800,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	551 924,96
---	--	-------------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	3 260 000,00
---	-----------------------------------	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	7 778 724,96
---	--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	2 803 200,00	2 850 000,00	2 850 000,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	1 025 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	17 500,00	25 500,00	25 500,00
60613	Chauffage urbain	15 000,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	50 500,00	50 000,00	50 000,00
60628	Autres Fourn. non stockées	17 000,00	18 600,00	18 600,00
60631	Fournitures d'entretien	3 600,00	5 600,00	5 600,00
60632	Fournitures de petit Equip.	25 000,00	24 000,00	24 000,00
60636	Vêtements de travail	2 900,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	40 000,00	39 000,00	39 000,00
6068	Autres matières et fournitures	160 000,00	30 000,00	30 000,00
6132	Locations immobilières	4 400,00	4 500,00	4 500,00
6135	Locations mobilières	53 000,00	49 000,00	49 000,00
61521	Terrains	5 000,00	9 000,00	9 000,00
61522	Bâtiments	51 000,00	31 000,00	31 000,00
61551	Matériel roulant	38 500,00	37 500,00	37 500,00
61558	entretien réparat°autr fournit	107 250,00	97 850,00	97 850,00
616	Primes d'assurances	63 700,00	74 700,00	74 700,00
617	Etudes et recherches	105 000,00	110 000,00	110 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	13 700,00	10 200,00	10 200,00
6184	Vers. à des Org. de formation	45 500,00	44 100,00	44 100,00
6185	Frais de colloques & séminaires	2 500,00	3 500,00	3 500,00
6188	Autres frais divers	2 600,00	132 500,00	132 500,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6228	Divers	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	274 050,00	296 150,00	296 150,00
6233	Foires et expositions	52 000,00	52 000,00	52 000,00
6236	Catalogues et imprimés	146 000,00	150 900,00	150 900,00
6241	Transports de biens	500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	10 500,00	10 500,00
6257	Réceptions	54 100,00	59 500,00	59 500,00
6261	Frais d'affranchissement	36 800,00	36 800,00	36 800,00
6262	Frais de télécommunications	43 900,00	44 000,00	44 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	17 500,00	17 800,00	17 800,00
6288	Autres serv.extérieures	220 500,00	214 500,00	214 500,00
63512	Taxes foncières	500,00	100,00	100,00
6355	Tx. et Imp. sur les véhicules	1 700,00	700,00	700,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 832 020,00	2 987 184,00	2 987 184,00
6331	Versement de transport	7 800,00	7 440,00	7 440,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	6 600,00	6 763,00	6 763,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	29 000,00	29 753,00	29 753,00
64111	Rémunération principale	1 115 000,00	1 129 837,00	1 129 837,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	17 400,00	16 130,00	16 130,00
64118	Autres indemnités	442 000,00	437 470,00	437 470,00
64131	Rémunération	379 000,00	447 600,00	447 600,00
64138	Autres indemnités	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	236 000,00	218 198,00	218 198,00
64518	Cotisations à la CNAFMC	11 000,00	15 000,00	15 000,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	317 000,00	383 760,00	383 760,00
64538	Cotisations retraite USM ENIM	65 000,00	87 200,00	87 200,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 700,00	30 247,00	30 247,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	52 000,00	50 999,00	50 999,00
6456	Vers.au F.N.C.du Supp.familial	8 500,00	9 000,00	9 000,00
64731	Versées directement	10 500,00	3 600,00	3 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 120,00	4 970,00	4 970,00
6478	Autres Ch. sociales diverses	95 400,00	95 567,00	95 567,00
64832	Cont.au Fds de Comp. de CPA	7 000,00	5 650,00	5 650,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	107 000,00	106 800,00	106 800,00
6531	Indemnités	62 000,00	60 000,00	60 000,00
6532	Frais de mission	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	5 800,00	5 800,00
654	Pertes sur Cré. irrécouvrables	1 000,00	1 000,00	1 000,00
65738	Autres organismes publics	25 000,00	27 000,00	27 000,00
658	Ch. Div. de la Gest. courante	5 000,00	5 000,00	5 000,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 742 220,00	5 943 984,00	5 943 984,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	2 200,00	61 000,00	61 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		8 000,00	8 000,00
66112	Intérêts rattachemnt des ICNE		50 800,00	50 800,00
6618	Intérêts des autres dettes	600,00	600,00	600,00
668	Autres charges financières	1 600,00	1 600,00	1 600,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 50 565,16 € Montant de l'exercice N-1 = 0 €			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	144 502,32	148 321,81	148 321,81
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 890 922,32	6 155 305,81	6 155 305,81

023	Virement à la section d'investissement	3 260 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	361 384,20	383 800,00	383 800,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	361 384,20	383 800,00	383 800,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 621 384,20	3 288 800,00	3 288 800,00

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 621 384,20	3 288 800,00	3 288 800,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 512 306,52	9 444 105,81	9 444 105,81
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
9 444 105,81	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	676 000,00	752 000,00	752 000,00
70872	par budg annex et les reg mun.	630 000,00	702 000,00	702 000,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	46 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	6 591 420,00	6 665 477,00	6 665 477,00
746	Dot. Gén. de décentralisation	420 000,00	420 000,00	420 000,00
7474	Communes	6 171 420,00	6 245 477,00	6 245 477,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		7 267 420,00	7 417 477,00	7 417 477,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV :

(3) Hors restes à réaliser :

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	1 884,20		
775	Cessions	1 884,20		
78	Reprises sur provisions (d) (5)		100 000,00	100 000,00
7875	Rep.Prov. Pr Risk.& Ch. Excep.		100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 269 304,20	7 517 477,00	7 517 477,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>	1 239 030,00	1 095 000,00	1 095 000,00
777	<i>Quote part subvention inv.</i>	1 239 030,00	1 095 000,00	1 095 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 239 030,00	1 095 000,00	1 095 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		8 508 334,20	8 612 477,00	8 612 477,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		+		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		=		
		9 444 105,81		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D1 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	7 239 745,00	4 887 000,00	4 887 000,00
0010	Dessablage de la Leyre	40 000,00	60 000,00	60 000,00
0011	Réensablement des plages	687 430,00	975 000,00	975 000,00
0012	Eaux pluviales	2 285 638,00	1 430 000,00	1 430 000,00
0013	Travaux de dragage	341 000,00	370 000,00	370 000,00
0014	Contrat de Plan Etat/Région : Régime hydraulique			
0015	Contrat de Plan Etat/Région : nettoyage DPM	50 000,00		
0016	Matériels et équipements nautiques	26 220,00	40 000,00	40 000,00
0017	Désenvasement des ports	688 705,00	500 000,00	500 000,00
0018	Canal des Etangs	46 764,00	25 000,00	25 000,00
0019	Salle du Comité	54 665,00	100 000,00	100 000,00
0020	Acquis. matériel pour le Siège	252 576,00	177 000,00	177 000,00
0021	Acquis. matériel pour le SHI	276 000,00	350 000,00	350 000,00
0022	Travaux de balisages des passes	80 580,00	45 000,00	45 000,00
0024	Route de l'huitre - signalitique	14 505,00		
0025	Travaux de Balisage intra bassin	75 000,00	80 000,00	80 000,00
0026	Système d'Information Géographique	126 957,00	40 000,00	40 000,00
0027	Contrat de Projet : renouvellement de la drague	715 005,00	595 000,00	595 000,00
0028	Etudes environnementales	168 700,00	100 000,00	100 000,00
0029	Mesure Environnementale : CET	1 310 000,00		
Total des dépenses d'équipement		7 239 745,00	4 887 000,00	4 887 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
1311	Etat et Etab. nationaux			
1312	Régions			
16	Emprunts et dettes assimilées	132 000,00	221 000,00	221 000,00
1641	Emprunts en Euros		89 300,00	89 300,00
16871	Etat et Etab. nationaux	132 000,00	131 700,00	131 700,00
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	100 021,03	15 354,89	15 354,89
Total des dépenses financières		232 021,03	236 354,89	236 354,89

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		7 471 766,03	5 123 354,89	5 123 354,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>	1 239 030,00	1 095 000,00	1 095 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>	1 238 910,00	1 095 000,00	1 095 000,00
13911	<i>Etat et Etab. nationaux</i>	654 485,00	595 000,00	595 000,00
13912	<i>Régions</i>	491 765,00	405 000,00	405 000,00
13913	<i>Départements</i>	92 660,00	95 000,00	95 000,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	120,00		
28188		120,00		
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 239 030,00	1 095 000,00	1 095 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 710 796,03	6 218 354,89	6 218 354,89
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 560 370,07
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	7 778 724,96

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 040 = RF 042* ;
(6) Pour les comptes 15... 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *DI 041 = RI 041* .
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS+DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement	193 600.00	398 000.00	398 000.00
1311	Etat et Etab. nationaux		125 000.00	125 000.00
1312	Régions	182 600.00	273 000.00	273 000.00
1313	Département	11 000.00		
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300 000.00		
1641	Emprunts	1 300 000.00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 493 600,00	398 000,00	398 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 575 000.00	3 540 000.00	3 540 000.00
10222	F.C.T.V.A.	405 000.00	280 000.00	280 000.00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	3 170 000.00	3 260 000.00	3 260 000.00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		3 575 000,00	3 540 000,00	3 540 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 068 600,00	3 938 000,00	3 938 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... ; Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	3 260 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	359 500,00	383 800,00	383 800,00
28031	<i>Frais d'études</i>	126 050,00	120 500,00	120 500,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	5 660,00	6 900,00	6 900,00
280414	<i>Communes</i>		43 500,00	43 500,00
2805	<i>Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.</i>	45 290,00	50 000,00	50 000,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	47 430,00	53 000,00	53 000,00
28183	<i>Mat.de bureau et informatique</i>	63 840,00	41 500,00	41 500,00
28184	<i>Mobilier</i>	5 700,00	9 700,00	9 700,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	65 530,00	58 700,00	58 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 619 500,00	3 288 800,00	3 288 800,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	3 619 500,00	3 288 800,00	3 288 800,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	8 688 100,00	7 226 800,00	7 226 800,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
----------------------------------	---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
--	---

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	7 778 724,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 ; Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010
LIBELLE : Dessablage de la Leyre

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	300 302,32	a	60 000,00	b	60 000,00
20	Immobilisations incorporelles	621,12				
2033	Frais d'insertion	621,12				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	299 681,20		60 000,00	60 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	299 681,20		60 000,00	60 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	60 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0011

LIBELLE : Réensablement des plages

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	3 284 458,78	45 615,40	975 000,00	975 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	116 190,84	38 678,60			
2031	Frais d'études	106 683,20	38 678,60			
2033	Frais d'insertion	9 507,64				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 168 267,94	6 936,80	975 000,00	975 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	3 168 267,94	6 936,80	975 000,00	975 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 020 615,40
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0012

LIBELLE : Eaux pluviales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 751 349,93	63 340,16	1 430 000,00	1 430 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	253 503,85	32 052,80			
2031	Frais d'études	245 269,76	32 052,80			
2033	Frais d'insertion	8 234,09				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	39 919,87				
2188	Autres immo corporelles	39 919,87				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	3 457 926,21	31 287,36	1 430 000,00	1 430 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	3 450 318,45	31 287,36	1 430 000,00	1 430 000,00	
238	Av. versées.Com.Immo.Corp.	7 607,76				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 493 340,16
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0013

LIBELLE : Travaux de dragage

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	930 153,24	51 621,44	370 000,00	370 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	80 272,42				
2031	Frais d'études	79 794,79				
2033	Frais d'insertion	477,63				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	849 880,82	51 621,44	370 000,00	370 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	849 880,82	51 621,44	370 000,00	370 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	421 621,44
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0014
LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région : REGIME HYDRAULIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		5 918 002,46	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	307 398,21				
2031	Frais d'études	305 495,38				
2033	Frais d'insertion	1 902,83				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	5 610 604,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	5 610 604,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0015
LIBELLE : Contrat de Plan Etat/Région : nettoyage DPM

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		4 494 405,70	a		b	
20	Immobilisations incorporelles	314 126,62				
2031	Frais d'études	296 513,17				
2033	Frais d'insertion	5 799,34				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	11 814,11				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	37 849,60				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	2 314,68				
2188	Autres immo corporelles	35 534,92				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 142 429,48				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 142 429,48				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération ;
(2) Rayer la mention inutile ;
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0016
LIBELLE : Matériels et équipements nautiques

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	259 191,26	a	40 000,00	b	40 000,00
20	Immobilisations incorporelles	8 833,54				
2033	Frais d'insertion	682,80				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	8 150,74				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	247 606,92				
2182	Matériel de transport	109 302,44				
2188	Autres immo corporelles	138 304,48				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	2 750,80		40 000,00	40 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	2 750,80		40 000,00	40 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	40 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0017

LIBELLE : Désenvasement des ports

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	1 238 858,57	a 18 546,81	500 000,00	b 500 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	34 864,08				
2031	Frais d'études	32 485,56				
2033	Frais d'insertion	2 378,52				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	1 203 994,49	18 546,81	500 000,00	500 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	1 203 994,49	18 546,81	500 000,00	500 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	518 546,81
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0018
LIBELLE : Canal des Etangs

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	186 205,53	a	25 000,00	25 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	15 216,76				
2031	Frais d'études	15 161,76				
2033	Frais d'insertion	55,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	170 988,77		25 000,00	25 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	170 988,77		25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	25 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0019

LIBELLE : Salle du Comité

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	4 664,40	a	100 000,00	100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	4 664,40		10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	4 664,40		10 000,00	10 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			90 000,00	90 000,00	
2313	Constructions			90 000,00	90 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0020
LIBELLE : Acquis. matériel pour le Siège

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 210 852,44	64 537,77	177 000,00	177 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	118 603,76	1 554,80	44 000,00	44 000,00	
2033	Frais d'insertion	987,28				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	117 616,48	1 554,80	44 000,00	44 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	276 241,24	169,39	72 500,00	72 500,00	
2182	Matériel de transport	92 240,56		40 000,00	40 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	98 868,35	169,39	15 500,00	15 500,00	
2184	Mobilier	46 357,53		2 000,00	2 000,00	
2188	Autres immo corporelles	38 774,80		15 000,00	15 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	816 007,44	62 813,58	60 500,00	60 500,00	
2313	Constructions	90 448,13	62 813,58	60 500,00	60 500,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	725 559,31				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	241 537,77
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0021
LIBELLE : Acquis. matériel pour le SHI

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		243 375,90	a 6 075,68	350 000,00	b 350 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 994,48	6 075,68	15 600,00	15 600,00	
2033	Frais d'insertion	821,00				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	3 173,48	6 075,68	15 600,00	15 600,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	239 381,42		14 400,00	14 400,00	
2182	Matériel de transport	76 027,85		11 000,00	11 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	21 159,09		3 400,00	3 400,00	
2184	Mobilier	4 674,81				
2188	Autres immo corporelles	137 519,67				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours			320 000,00	320 000,00	
2313	Constructions			320 000,00	320 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	356 075,68
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération :

(2) Rayer la mention inutile :

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats :

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0022

LIBELLE : Travaux de balisages des passes

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	242 935,79	22 961,40	45 000,00	45 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	23 685,33				
2031	Frais d'études	15 806,33				
2033	Frais d'insertion	105,00				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	7 774,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	19 095,33				
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	18 407,63				
2188	Autres immo corporelles	687,70				
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	200 155,13	22 961,40	45 000,00	45 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	200 155,13	22 961,40	45 000,00	45 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	3 000,00
13	Subventions d'investissement	3 000,00
1312	Régions	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	64 961,40
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0024

LIBELLE : Route de l'huitre - signalitique

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	60 286,82	a 4 778,02		b	
20	Immobilisations incorporelles	205,00				
2033	Frais d'insertion	205,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	60 081,82	4 778,02			
2318	Autres Immo. corpor. en cours	60 081,82	4 778,02			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	4 778,02
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0025
LIBELLE : Travaux de Balisage intra bassin

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	205 477,06	a 12 283,82	80 000,00	b 80 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	999,00				
2033	Frais d'insertion	999,00				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	204 478,06	12 283,82	80 000,00	80 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	204 478,06	12 283,82	80 000,00	80 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	92 283,82
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0026
LIBELLE : Système d'Information Géographique

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		315 319,09	33 347,47	40 000,00	40 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	83 419,47	14 241,37	27 800,00	27 800,00	
2033	Frais d'insertion	1 352,76				
205	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Mark.Proc	82 066,71	14 241,37	27 800,00	27 800,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	29 604,84		2 000,00	2 000,00	
2183	Mat.de bureau et Mat.Inform.	29 604,84		2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	202 294,78	19 106,10	10 200,00	10 200,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	202 294,78	19 106,10	10 200,00	10 200,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	73 347,47
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0027
LIBELLE : Contrat de Projet : Renouvellement de la drague

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		136 828,20	545 387,86	595 000,00	595 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	40 706,61	5 673,82			
2031	Frais d'études	38 003,28	5 673,82			
2033	Frais d'insertion	2 703,33				
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	10 320,27	539 714,04			
2182	Matériel de transport	10 320,27	539 714,04			
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	85 801,32		595 000,00	595 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	85 801,32		595 000,00	595 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	395 000,00
13	Subventions d'investissement		395 000,00
1311	Etat et Etab. nationaux		125 000,00
1312	Régions		270 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	745 387,86
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0028
LIBELLE : Etudes environnementales

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		48 322,65	41 874,24	100 000,00	100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	4 544,80	24 067,00			
2031	Frais d'études	4 544,80	24 067,00			
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 777,85	17 807,24	100 000,00	100 000,00	
2318	Autres Immo. corpor. en cours	43 777,85	17 807,24	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	141 874,24
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0029
LIBELLE : Mesure Environnementale : CET

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	654 756,25	a 650 000,00		b	
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées	650 000,00	650 000,00			
20414	Subv. COMMUNES	650 000,00	650 000,00			
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	4 756,25				
2318	Autres Immo. corpor. en cours	4 756,25				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	650 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		AI
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

AI - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	3 501 221,81	1 560 907,00	1 113 358,00							2 637 620,00	630 999,00	9 444 105,81
	Dépenses de l'exercice	3 501 221,81	1 560 907,00	1 113 358,00							2 637 620,00	630 999,00	9 444 105,81
011	Charges à caractère général	100,00	704 600,00	464 600,00							1 223 700,00	457 000,00	2 850 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		750 507,00	648 758,00							1 413 920,00	173 999,00	2 987 184,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	105 800,00										106 800,00
66	Charges financières	61 000,00											61 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00											2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	383 800,00											383 800,00
022	Dépenses imprévues	148 321,81											148 321,81
023	Virement à la section d'investissements	2 905 000,00											2 905 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	8 272 105,81	14 760,00	432 912,00							720 450,00	3 878,00	9 444 105,81
	Recettes de l'exercice	8 272 105,81	14 760,00	432 912,00							720 450,00	3 878,00	9 444 105,81
002	Solde d'exé reporté	831 628,81											831 628,81
70	Produits des services, du domaine et participations		14 760,00	12 912,00							720 450,00	3 878,00	752 000,00
74	Dotations et participations	6 245 477,00		420 000,00									6 665 477,00
78	Reprises sur provisions (semi budgétaires)	100 000,00											100 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	1 095 000,00											1 095 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	4 770 884,00	-1 546 147,00	-680 446,00							-1 917 170,00	-627 121,00	

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	1 331 354,89	341 537,77	356 075,68							5 744 978,60	4 778,02	7 778 724,96
	Dépenses de l'exercice	1 331 354,89	277 000,00	350 000,00							4 260 000,00		6 218 354,89
16	Emprunts et dettes assimilées	221 000,00											221 000,00
20	Immobilisations incorporelles		54 000,00	15 600,00							27 800,00		97 400,00

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
21	Immobilisations corporelles		72 500,00	14 400,00							2 000,00		88 900,00
23	Immobilisations en cours		150 500,00	320 000,00							4 230 200,00		4 700 700,00
040	Opérations d'ordre de transfert	1 095 000,00											1 095 000,00
020	Dépenses imprévues	15 354,89											15 354,89
	Restes à réaliser-reports		64 537,77	6 075,68							1 484 978,60	4 778,02	1 560 370,07
	RECETTES (3)	7 380 724,96									398 000,00		7 778 724,96
	Recettes de l'exercice	7 380 724,96									398 000,00		7 778 724,96
001	Solde d'exé reporté	551 924,96											551 924,96
10	Dotations, fonds divers et résery	3 540 000,00											3 540 000,00
13	Subventions d'investissement										398 000,00		398 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert	383 800,00											383 800,00
021	Virement de la section de foncti	2 905 000,00											2 905 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	6 049 370,07	-341 537,77	-356 075,68							-5 346 978,60	-4 778,02	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engagés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		3 501 221,81
Dépenses de l'exercice		3 501 221,81
011	Charges à caractère général	100,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00
66	Charges financières	61 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	383 800,00
022	Dépenses imprévues	148 321,81
023	Virement à la section d'investissement	2 905 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		8 272 105,81
Recettes de l'exercice		8 272 105,81
002	Solde d'exé reporté	831 628,81
74	Dotations et participations	6 245 477,00
78	Reprises sur provisions (semi budgétaires)	100 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 095 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		4 770 884,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		1 331 354,89
Dépenses de l'exercice		1 331 354,89
16	Emprunts et dettes assimilées	221 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 095 000,00
020	Dépenses imprévues	15 354,89
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		7 380 724,96
Recettes de l'exercice		7 380 724,96
001	Solde d'exé reporté	551 924,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 540 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	383 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 905 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		6 049 370,07

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

		IV									
		A.0									

**FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	02 Administration générale										TOTAL FONCTION				
		020	021	022	023	024	025	026	03	041	048					
	DEPENSES															
	Dépenses de l'exercice	1 480 907,00			80 000,00											1 560 907,00
		1 480 907,00			80 000,00											1 560 907,00
011	Charges à caractère général	624 600,00														704 600,00
012	Charges de personnel et frais assis	750 507,00			80 000,00											750 507,00
65	Autres charges de gestion couran	105 800,00														105 800,00
	Restes à réaliser-reports															
	RECETTES															
	Recettes de l'exercice	14 760,00														14 760,00
		14 760,00														14 760,00
70	Produits des services, du domaine	14 760,00														14 760,00
	Restes à réaliser-reports															
	SOLDE															
		-1 466 147,00			-80 000,00											-1 546 147,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	02 Administration générale										TOTAL FONCTION				
		020	021	022	023	024	025	026	03	041	048					
	DEPENSES															
	Dépenses de l'exercice	341 537,77														341 537,77
		277 000,00														277 000,00
20	Immobilisations incorporelles	54 000,00														54 000,00
21	Immobilisations corporelles	72 500,00														72 500,00
23	Immobilisations en cours	150 500,00														150 500,00
	Restes à réaliser-reports	64 537,77														64 537,77
	RECETTES															
	Recettes de l'exercice															
	Restes à réaliser-reports															
	SOLDE															
		-341 537,77														-341 537,77

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110	111	112	113		
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours		
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					1 113 358,00	1 113 358,00
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel et frais assimilés					464 600,00	464 600,00
	Restes à réaliser-reports					648 758,00	648 758,00
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice					432 912,00	432 912,00
70	Produits des services, du domaine et ve						
74	Dotations et participations					12 912,00	12 912,00
	Restes à réaliser-reports					420 000,00	420 000,00
	SOLDE					-680 446,00	-680 446,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110	111	112	113		
		Services communs	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours		
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice					356 075,68	356 075,68
	Immobilisations incorporelles					350 000,00	350 000,00
20	Immobilisations corporelles					15 600,00	15 600,00
21	Immobilisations en cours					14 400,00	14 400,00
23						320 000,00	320 000,00
	Restes à réaliser-reports					6 075,68	6 075,68
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure				12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL FONCTION
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours		
	SOLDE					-356 075,68	-356 075,68

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

A 1

FONCTION 2- ENSEIGNEMENT ET FORMATION
FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement primaire			22	23	24	25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL FONCTION
		211	212	213	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251	252	253	254	255	TOTAL FONCTION		
														Ecoles maternelles	
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement primaire			22	23	24	25 Services annexes de l'enseignement				TOTAL FONCTION
		211	212	213	Enseignement du deuxième degré	Enseignement supérieur	Formation continue	251	252	253	254	255	TOTAL FONCTION		
														Ecoles maternelles	
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 3 - CULTURE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	30 Services communs				31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel						
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	30 Services communs				31 Expression artistique				32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL FONCTION
		311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel						
	DEPENSES														
	Dépenses de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	RECETTES														
	Recettes de l'exercice														
	Restes à réaliser-reports														
	SOLDE														

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 4 - SPORTS ET JEUNESSE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	40 Services communs										41 Sports					42 Jeunesse			TOTAL FONCTION							
												411 Salles de sport,		412 Stades		413 Piscines		414 Autres			415 Manifestations		421 Centres de loisirs		422 Autres activités		423 Colonies de
	DEPENSES																										
	Dépenses de l'exercice																										
	Restes à réaliser-reports																										
	RECETTES																										
	Recettes de l'exercice																										
	Restes à réaliser-reports																										
	SOLDE																										

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	40 Services communs										41 Sports					42 Jeunesse			TOTAL FONCTION							
												411 Salles de sport,		412 Stades		413 Piscines		414 Autres			415 Manifestations		421 Centres de loisirs		422 Autres activités		423 Colonies de
	DEPENSES																										
	Dépenses de l'exercice																										
	Restes à réaliser-reports																										
	RECETTES																										
	Recettes de l'exercice																										
	Restes à réaliser-reports																										
	SOLDE																										

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	51 Santé					52 Interventions sociales				TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524		
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services		
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	51 Santé					52 Interventions sociales				TOTAL FONCTION
		510	511	512	520	521	522	523	524		
		Services communs	Dispensaires et autres établissements sanitaires	Action de prévention sanitaire	Services communs	Services à caractère social pour handicapés et inadaptés	Actions en faveur de l'enfance et l'adolescence	Actions en faveur des personnes en difficulté	Autres services		
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 6 - FAMILLE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL FONCTION
	DEPENSES						
	Dépenses de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	RECETTES						
	Recettes de l'exercice						
	Restes à réaliser-reports						
	SOLDE						

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 7 - LOGEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
	DEPENSES					
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES					
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE					

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété	TOTAL FONCTION
	DEPENSES					
	Dépenses de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	RECETTES					
	Recettes de l'exercice					
	Restes à réaliser-reports					
	SOLDE					

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A I

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voie communale et routes
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice		338 738,00						281 514,00		
			338 738,00						281 514,00		
011	Charges à caractère général		14 700,00						61 800,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés		324 038,00						219 714,00		
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice		342 614,00						4 614,00		
			342 614,00						4 614,00		
70	Produits des services, du domaine et ventes		342 614,00						4 614,00		
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										
			3 876,00						-276 900,00		

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexes de voirie	822 Voie communale et routes
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice								73 347,47		
									40 000,00		
20	Immobilisations incorporelles								27 800,00		
21	Immobilisations corporelles								2 000,00		
23	Immobilisations en cours								10 200,00		
	Restes à réaliser-reports								33 347,47		
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice										
13	Subventions d'investissement										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										
									-73 347,47		

IV - ANNEXES		IV
SECTION D' INVESTISSEMENT		A 1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			364 700,00		1 652 668,00	2 637 620,00
			364 700,00		1 652 668,00	2 637 620,00
			19 500,00		1 127 700,00	1 223 700,00
			345 200,00		524 968,00	1 413 920,00
			364 000,00		9 222,00	720 450,00
			364 000,00		9 222,00	720 450,00
			364 000,00		9 222,00	720 450,00
			-700,00		-1 643 446,00	-1 917 170,00
INVESTISSEMENT						
82		83				TOTAL FONCTION
Aménagement urbain		Environnement				
823	824	830	831	832	833	
Espaces verts urbains	Autres opérations d'aménagement urbain	Services communs	Aménagement des eaux	Actions spécifiques de lutte contre la pollution	Préservation du milieu naturel	
			666 866,66	650 000,00	4 354 764,47	5 744 978,60
			580 000,00		3 640 000,00	4 260 000,00
						27 800,00
			580 000,00		3 640 000,00	4 230 200,00
			86 866,66	650 000,00	714 764,47	1 484 978,60
			3 000,00		395 000,00	398 000,00
			3 000,00		395 000,00	398 000,00
			3 000,00		395 000,00	398 000,00
			-663 866,66	-650 000,00	-3 959 764,47	-5 346 978,60

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A I

**FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
	DEPENSES								
	Dépenses de l'exercice						630 999,00	630 999,00	630 999,00
011	Charges à caractère général						457 000,00		457 000,00
012	Charges de personnel et frais assis						173 999,00		173 999,00
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES								
	Recettes de l'exercice						3 878,00		3 878,00
70	Produits des services, du domaine						3 878,00		3 878,00
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE						-627 121,00		-627 121,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL FONCTION
	DEPENSES								
	Dépenses de l'exercice						4 778,02		4 778,02
	Restes à réaliser-reports								
	RECETTES								
	Recettes de l'exercice						4 778,02		4 778,02
	Restes à réaliser-reports								
	SOLDE						-4 778,02		-4 778,02

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEURS	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	2 730 488,62	1 945 795,98	228 773,86	7 985,28	220 788,58
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 430 488,62	645 795,98	132 223,58	591,53	131 632,05
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 300 000,00	96 550,28	7 393,75	89 156,53
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes Provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que besoin selon la nature du prêteur.

A2.1 - Dette sur Emprunt - Récapitulation par Prêteurs Budget Primitif Exercice 2010 (01/01/2010)

Récapitulation par établissements prêteurs	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts	Capital	Frais
Type Organisme :						
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 430 488,62	645 795,98	132 223,58	0,00	131 632,05	591,53
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 300 000,00	96 550,28	7 393,75	89 156,53	0,00
	2 730 488,62	1 945 795,98	228 773,86	7 393,75	220 788,58	591,53
	2 730 488,62	1 945 795,98	228 773,86	7 393,75	220 788,58	591,53

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
P199606136 - REHABILITATION ANDERNOS 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 372,37	15 288,13	7 644,11	0,000000	0,00	0,785701
P199706145 - REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	4 369,43	2 912,96	0,000000	0,00	0,224557
P2000186 - ARCACHON OUVRAGES INFILTRATION EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	187 413,05	37 482,61	18 741,30	0,000000	0,00	1,926338
P2000187 - GUJAN DETOURNEMENT EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 668,61	30 733,72	15 366,86	0,000000	0,00	1,579493
P2000196 - TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (LIAISON CASTELNAU/CARNOT)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	36 844,18	7 368,90	3 684,49	0,000000	0,00	0,378709
P2000197 - TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (COURS DE LA REPUBLIQUE GUJAN)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 568,75	4 113,79	2 056,92	0,000000	0,00	0,211419
P2001200 - SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	6 230,58	4 153,75	0,000000	0,00	0,320207
P2002203 - PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	13 957,69	10 468,27	0,000000	0,00	0,717325
P2002204 - PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	34 092,58	25 569,44	0,000000	0,00	1,752115
P2002205 - SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	18 170,24	13 627,69	0,000000	0,00	0,933820
P2002206 - SANITAIRES ARCACHON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	23 395,68	17 546,76	0,000000	0,00	1,202371
P2002207 - PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	34 246,97	25 685,25	0,000000	0,00	1,760049
P2003212 - LE TIMOUNET GUJAN-MESTRAS	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	17 120,90	13 696,72	0,000000	0,00	0,879892
P2004214 - PROGRAMME LITTORAL 2001,2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	105 668,73	88 057,29	0,000000	0,00	5,430617
P2004215 - PROGRAMME LITTRAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	12 828,00	10 690,00	0,000000	0,00	0,659267
P2004216 - PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	28 800,00	24 000,00	0,000000	0,00	1,480114
P2004217 - PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	10 024,94	8 354,13	0,000000	0,00	0,515210
P2005219 - FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	12 659,59	11 508,73	0,000000	0,00	0,650612

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
P2007221 - GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES MEYRAN 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	55 466,68	51 200,02	0,000000	0,00	2,850591
P2007222 - ARES EAUX PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	25 607,58	23 637,77	0,000000	0,00	1,316047
P2007223 - EAUX PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	123 413,34	113 920,01	0,000000	0,00	6,342563
P2007225 - EAUX PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	6 401,90	5 909,45	0,000000	0,00	0,329012
P2007226 - AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	7 819,00	6 702,00	0,000000	0,00	0,401841
P2007227 - ANDERNOS AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	10 535,00	9 030,00	0,000000	0,00	0,541424
P200920412 - CET AUDENGE MISE EN CONFORMITE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 300 000,00	1 210 843,47	4,550000	7 393,75	66,810704
TOTAL		2 730 488,62	1 945 795,98	1 725 007,39		7 393,75	100,000000
TOTAL GENERAL		2 730 488,62	1 945 795,98	1 725 007,39		7 393,75	100,000000

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à taux indexé) ou de changer de calcul du capital ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titres de contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	en (7) intérêts	
TOTAL GENERAL					2 730 488,62	1 945 795,98									7 393,75	220 788,58	50 565,16
164					1 300 000,00	1 300 000,00									7 393,75	89 156,53	50 565,16
1641 - 1641					1 300 000,00	1 300 000,00									7 393,75	89 156,53	50 565,16
000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					2 730 488,62	1 945 795,98									7 393,75	220 788,58	50 565,16
P200920412	2009	P	CET AUDENCE MISE EN CONFORMITE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	1 300 000,00	1 300 000,00	18 ans, 30 jours	Annuelle	Fixe	4,558823	Fixe	FIXE	4,550000	EURO	7 393,75	89 156,53	50 565,16
166					1 430 488,62	645 795,98									0,00	131 632,05	0,00
16671 - 16671					1 430 488,62	645 795,98									0,00	131 632,05	0,00
000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					2 730 488,62	1 945 795,98									7 393,75	220 788,58	50 565,16
P2007225	2007	P	Eaux PLUVIALES ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	7 386,80	6 401,90	11 ans, 6 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	492,45	0,00
P2007223	2007	P	Eaux PLUVIALES LE TEICH (1ère partie) CENTRE BOURG	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	142 400,00	123 413,34	11 ans, 1 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	9 493,33	0,00
P2007222	2007	P	Eaux PLUVIALES 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	29 547,20	25 607,58	11 ans, 25 jours	Annuelle	Fixe	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 969,81	0,00
P2007221	2007	P	GUJAN MESTRAS EAUX PLUVIALES MEYRAN 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	64 000,00	55 466,68	11 ans, 25 jours	Annuelle	Fixe	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 286,66	0,00
P2007227	2005	P	AMENAGEMENT PLACE LOUIS DAVID/GAMBETTA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 050,00	10 535,00	5 ans, 6 mois, 7 jours	Annuelle	Fixe	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 505,00	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
P2007226	2005	P	AUDENGE AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	11 170,00	7 819,00	5 ans, 6 mois, 7 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 117,00	0,00
P2005219	2005	P	FOSSE INTERCEPTEUR DE LANTON	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	17 263,03	12 659,59	9 ans, 4 mois, 26 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 150,86	0,00
P2004217	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	16 708,18	10 024,94	4 ans, 8 mois, 9 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 670,81	0,00
P2004216	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	48 000,00	28 800,00	4 ans, 8 mois, 9 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 800,00	0,00
P2004215	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 380,00	12 828,00	4 ans, 6 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 138,00	0,00
P2004214	2004	P	PROGRAMME LITTORAL 2001, 2002 SANITAIRES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	176 114,49	105 668,73	4 ans, 6 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	17 611,44	0,00
P2003212	2003	P	LE TIMOUNET GUJAN-MESTRAS	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 241,80	17 120,90	3 ans, 2 mois, 14 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 424,18	0,00
P2002207	2002	P	PLUVIAL LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 617,29	34 246,97	2 ans, 6 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 561,72	0,00
P2002206	2002	P	SANITAIRES ARCAÇON, LA TESTE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	58 489,20	23 395,68	2 ans, 6 mois, 19 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 848,92	0,00
P2002205	2002	P	SANITAIRES ANDERNOS, AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	45 425,54	18 170,24	2 ans, 6 mois, 19 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 542,55	0,00
P2002204	2002	P	PLUVIAL GUJAN	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	85 231,42	34 092,58	2 ans, 5 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 523,14	0,00
P2002203	2002	P	PLUVIAL LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 894,21	13 957,69	2 ans, 5 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 489,42	0,00
P2001200	2001	P	SANITAIRES LA HUME	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 768,39	6 230,58	1 an, 4 mois 11 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 076,83	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
P2000197	2000	P	TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (COURS DE LA REPUBLIQUE GUYANA)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 568,75	4 113,79	11 mois, 15 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 056,87	0,00
P2000196	2000	P	TRAITEMENT EAUX PLUVIALES (LIAISON CASTELNAU/CARNOT)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	36 844,18	7 368,90	11 mois, 15 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 684,41	0,00
P2000186	2000	P	ARCACHON OUVRAGES INFILTRATION EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	187 413,05	37 482,61	3 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	18 741,30	0,00
P2000187	2000	P	GUYAN DETOURNEMENT EAUX PLUVIALES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 668,61	30 733,72	2 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	15 366,86	0,00
P199706145	1997	P	REHABILITATION ANDERNOS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 934,11	4 369,43	1 an, 7 mois 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705568	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 456,47	0,00
P199606136	1996	P	REHABILITATION ANDERNOS 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 372,37	15 288,13	7 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705652	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 644,02	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) Indiquer le type d'index (ex EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A2.7
CREDITS DE TRESORERIE	A2.8

A2.7 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668 ;
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A2.8 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989 ;

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs ;

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal (l'article L. 2122-22 du CGCT).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		bp+bs+dm 2009	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		1 471 051,03		I 1 331 354,89
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		1 471 051,03		II 1 331 354,89
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		132 000,00		221 000,00
1641	Emprunts en Euros			89 300,00
16871	Etat et Etab. nationaux	132 000,00		131 700,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		100 021,03		15 354,89
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	100 021,03		15 354,89
Transferts entre sections = C+D		1 239 030,00		1 095 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)	1 239 030,00		1 095 000,00
13911	Etat et Etab. nationaux	654 485,00		595 000,00
13912	Régions	491 765,00		405 000,00
13913	Départements	92 660,00		95 000,00
		120,00		
Charges transférées (D) = E+F+G				
Travaux en régie (E)				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)				
Stocks et en-cours (G)				

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	1 331 354,89		1 331 354,89
	I	D001	IV

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote. III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		BP+BS+DM 2009	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		5 324 500,00		III 3 568 800,00
Ressources propres externes (a)		405 000,00		280 000,00
10222	F.C.T.V.A.	405 000,00		280 000,00
Autres recettes financières (b)		1 300 000,00		
16	EMPRUNTS	1 300 000,00		
Transferts entre sections (c) (5)		359 500,00		383 800,00
28031	Frais d'études	126 050,00		120 500,00
28033	Frais d'insertion	5 660,00		6 900,00
280414	Communes			43 500,00
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.	45 290,00		50 000,00
28182	Matériel de transport	47 430,00		53 000,00
28183	Mat.de bureau et informatique	63 840,00		41 500,00
28184	Mobilier	5 700,00		9 700,00
28188	Autres immo corporelles	65 530,00		58 700,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	3 260 000,00		2 905 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	3 568 800,00	551 924,96	R1068	7 380 724,96
	III	R001	3 260 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		2 237 445,11	2 237 445,11

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	1 331 354,89
Recettes financières (V)	V	7 380 724,96
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	6 049 370,07
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	6 049 370,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III :

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre :

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance :

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires :

(6) Indiquer le signe algébrique :

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A7.1.1
SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuations de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
022	Dépenses imprévues		013	Atténuations de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service :

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement :

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement		13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subv. d'équipements versées (hors opé)		204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		23	Immobilisations en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)					
45...1.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>		040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		Recettes issues de la TEOM		
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
			Dotations et participations reçues		
012	Charges de personnel et frais assimilés		Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
			70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuations de charges		013	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues (3)				
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre section</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
45...I.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)		45...2.	Opé. c/ de tiers n°... (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre transfert entre sections		040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES
P
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
IV
B.1.1

B.1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en intérêts (8)	en capital
								Taux ... (3)	Index (4)	Tx actuariel (5)			
Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)													
				Taux ... (3)	Index (4)	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux					
Totaux généraux													
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)													
...													
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)													
...													
Totaux pour les emprunts contractés pour des opérations de logement aidés par l'Etat													
...													
Totaux pour les autres emprunts													
...													

(1) Indiquer C pour amortissement annuel croissant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres, à préciser ;
(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;
(3) Indiquer fixe, réglé ou post-régulé pour les taux variables ;
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...) ;
(5) Taux annuel, tous frais compris ;
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif ;
(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;
(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du soutra d'échange, éventuel et comptabilisée à l'article 6688 .

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (I)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III);

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

LIBELLE :

Date de la délibération :..././....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES 45..2	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser).

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.2 B1.3 B1.4 B1.5

B1.2 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.4 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités.....						
...							
8018	Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
TOTAL.....							

B1.5 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
8028	Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.6

**B1.6 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65738	Année 2010	Sub Œuvres sociales	C O S SIBA	Asso loi 1901	27 000,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Chapitres	Articles	Libellé de l'article	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation	... (1)	Total des recettes grevées d'une affectation
		Restes à employer au 01/01/N				
		Recettes				
		Dépenses				
		Restes à employer au 31/12/N				

(1) Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

IV - ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1er JANVIER 2010				
GRADES ou EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS		dont TNC
		Budgétaires	Pourvus	
TITULAIRES		49	49	
Secteur Administratif		14		
Directeur Général	A	1	1	
Attaché Principal	A	1	1	
Attaché Territorial	A	2	2	
Rédacteur Chef	B	1	1	
Rédacteur Principal	B	1	1	
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif principal 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	2	2	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	2	2	1
Secteur Technique		7		
Ingénieur en chef classe normale	A	1	1	
Ingénieur Principal	A	1	1	
Contrôleur Principal	B	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique Principal 1ère CL	C	2	2	
Adjoint Technique Principal 2ème CL (pluvial)	C	1	1	
Secteur Hygiène et Santé		14		
Ingénieur en chef, CI normale	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Attaché Territorial	A	1	1	
Technicien Supérieur Chef	B	2	2	
Technicien Supérieur	B	2	2	
Contrôleur Teritorial	B	1	1	
Rédacteur	B	1	1	
Agent de Maîtrise	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	2	2	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	2	2	
Secteur Urbanisme		2		
Technicien Supérieur Chef	B	1	1	
Adjoint Administratif Principal 2ème CL	C	1	1	
Secteur S.I.G.		3		
Ingénieur	A	1	1	
Adjoint Administratif 2ème CL	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	1	1	
Secteur Tourisme		3		
Adjoint Administratif 2ème CL	C	3	3	
Pôle Maritime		6		
Ingénieur Principal	A	1	1	
Ingénieur	A	1	1	
Rédacteur	B	1	1	
Adjoint Administratif principal 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Administratif 1ère CL	C	1	1	
Adjoint Technique Territorial 2ème CL	C	1	1	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2010	

	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION ou IB	CONTRAT	MOTIF
AGENTS NON TITULAIRES	12				
CONTRAT SPECIFIQUE					
Responsable Tourisme et communication	A	Tourisme	41 136 €	3-4	C.D.D.
Directeur Général des Services Techniques	A	Technique	74 628 €	article 47	C.D.D.
Ingénieur environnementaliste	A	Pôle Maritime	31 165 €	3-4	C.D.D.
Technicien Pôle Maritime	B	Pôle Maritime	29 866 €	3-4	C.D.D.
Matelot	hors catégorie	Dragage	28 114 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	28 114 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 845 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 845 €	droit maritime	C.D.I.
Matelot	hors catégorie	Dragage	23 845 €	droit maritime	C.D.D.
Mécanicien	hors catégorie	Dragage	24 556 €	droit maritime	C.D.I.
Capitaine de Drague	hors catégorie	Dragage	39 410 €	droit maritime	C.D.I.
Occasionnel	C	SIG	17 028 €	3-2	C.D.D.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN B.A	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
Lotissement					
Service social et médico-social					
...					

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

REPARTITION DES CHARGES ENTRE LES COMMUNES**EXERCICE 2010**

COMMUNES	POURCENTAGE	MONTANT
COBAS (Communauté d'agglomération)	58,71488	3 667 025
BIGANOS	7,85193	490 390
AUDENGE	3,22353	201 325
LANTON	4,56265	284 959
ANDERNOS LES BAINS	10,20857	637 574
ARES	4,6558	290 777
LEGE CAP FERRET	10,78264	673 427
TOTAL	100	6 245 477

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
Taxe professionnelle			%	%		
TOTAL						

D2 - ARRETE - SIGNATURES

le Président

Nombre de membres en exercice 34
 Nombre de membres présents 25
 Nombre de suffrages exprimés 32
 VOTES : Pour 32
 Contre -
 Abstentions -

Date de convocation 28/1/2010

Présenté par le Président
 A Arcachon le 8/2/2010

Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire
 A Arcachon le 8/2/2010

Les membres du Comité (2)

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

le Comité a unanimement ADOPTE
et ont signé les membres présents



(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DRAGAGE**

SOMMAIRE

Pages			
	I. Informations générales		
p.3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.4	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.9	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan	Jointes	Sans objet
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction (1)	X	
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.20	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
p.20	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.21	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.22	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.23	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.24	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.24	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.25	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.25	A4 - Etat des provisions		X
p.25	A5 - Etalement des provisions		X
p.26	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.27	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.28	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
p.29	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
p.30	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p.31	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		X
p.32	A8 - Etat des charges transférées		X
p.32	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.33	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p.34	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.34	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.34	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p.34	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p.35	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p.36	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p.36	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.37/38	C1 - Etat du personnel		X
p.39	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
p.40	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p.40	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.40	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p.40	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
p.41	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissements publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau DU CHAPITRE pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;
 - avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

- III – Les provisions sont (2) :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou~~ cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V – Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	A 723 388,75	D 550 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	B	E
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	C (si déficit)	F 173 388,75 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		A+B+C 723 388,75	D+E+F 723 388,75

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	G 429 896,12	J 137 300,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	H	K
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	I (si solde négatif)	L 292 596,12 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		G+H+I 429 896,12	J+K+L 429 896,12
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		A+B+C+G+H+I 1 153 284,87	D+E+F+J+K+L 1 153 284,87

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	205 000,00		249 000,00	249 000,00	249 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	280 000,00		345 000,00	345 000,00	345 000,00
	Total des dépenses de gestion courante	485 000,00		594 000,00	594 000,00	594 000,00
022	Dépenses imprévues	7 765,75		22 088,75	22 088,75	22 088,75
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	492 765,75		616 088,75	616 088,75	616 088,75
023	Virement à la section d'investissement (5)	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	77 442,00		77 300,00	77 300,00	77 300,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	97 442,00		107 300,00	107 300,00	107 300,00
	TOTAL	590 207,75		723 388,75	723 388,75	723 388,75

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	723 388,75

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
74	Dotations et participations	490 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes de gestion courante	490 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	490 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00
	TOTAL	490 000,00		550 000,00	550 000,00	550 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	173 388,75
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	723 388,75

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	107 300,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	-------------------	---

(1) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	H
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	305 375,00		403 000,00	403 000,00	403 000,00
	Total des dépenses d'équipement	305 375,00		403 000,00	403 000,00	403 000,00
020	Dépenses imprévues	13 802,90		26 896,12	26 896,12	26 896,12
	Total des dépenses financières	13 802,90		26 896,12	26 896,12	26 896,12
	Total des dépenses réelles d'investissement	319 177,90		429 896,12	429 896,12	429 896,12

<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>						
--	--	--	--	--	--	--

TOTAL		319 177,90		429 896,12	429 896,12	429 896,12
--------------	--	------------	--	------------	------------	------------

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						
---	--	--	--	--	--	--

= TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						429 896,12
--	--	--	--	--	--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP+BS 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	7 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés (10)	73 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Total des recettes financières	80 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	80 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (5)	20 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	77 442,00		77 300,00	77 300,00	77 300,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	97 442,00		107 300,00	107 300,00	107 300,00

TOTAL		177 442,00		137 300,00	137 300,00	137 300,00
--------------	--	------------	--	------------	------------	------------

+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						292 596,12
---	--	--	--	--	--	------------

= TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						429 896,12
--	--	--	--	--	--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	107 300,00
--	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	249 000,00		249 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	345 000,00		345 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		77 300,00	77 300,00
022	Dépenses imprévues	22 088,75		22 088,75
023	Virement à la section d'investissement		30 000,00	30 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	616 088,75	107 300,00	723 388,75

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	723 388,75

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Total des opérations d'équipement	403 000,00		403 000,00
020	Dépenses imprévues	26 896,12		26 896,12
	Dépenses d'investissement – Total	429 896,12		429 896,12

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	429 896,12

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
74	Dotations et participations	550 000,00		550 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		550 000,00		550 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	173 388,75
---	---	-------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	723 388,75
---	--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 000,00		10 000,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		77 300,00	77 300,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		30 000,00	30 000,00
Recettes d'investissement – Total		10 000,00	107 300,00	117 300,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	292 596,12
---	--	-------------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	20 000,00
---	-----------------------------------	------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	429 896,12
---	--	-------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)	205 000,00	249 000,00	249 000,00
60612	Energie - Electricité		1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60628	Autres Four. non stockées	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6132	Locations immobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00		
61551	Matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	40 000,00	50 000,00	50 000,00
616	Primes d'assurances	6 000,00	15 000,00	15 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	1 000,00	3 000,00	3 000,00
6184	Vers. à des Org. de formation	5 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires	4 500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres serv. extérieurs	2 000,00	6 000,00	6 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	280 000,00	345 000,00	345 000,00
6218	Autre personnel extérieur	280 000,00	345 000,00	345 000,00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = (011+012+014+65+656)		485 000,00	594 000,00	594 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement;

(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 62: sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
67	Charges exceptionnelles (c)			
68	Dotations aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)	7 765,75	22 088,75	22 088,75
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		492 765,75	616 088,75	616 088,75

023	Virement à la section d'investissement	20 000,00	30 000,00	30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)	77 442,00	77 300,00	77 300,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	77 442,00	77 300,00	77 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		97 442,00	107 300,00	107 300,00

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		97 442,00	107 300,00	107 300,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		590 207,75	723 388,75	723 388,75
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULES	=
	723 388,75

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 IB – Modalités de vote ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040* ;
(8) Pour les comptes 67...: aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Pour le compte 6815 :si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	490 000,00	550 000,00	550 000,00
7475	Groupements de collectivités	490 000,00	550 000,00	550 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		490 000,00	550 000,00	550 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		490 000,00	550 000,00	550 000,00

042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)</i>			
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (9)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	490 000,00	550 000,00	550 000,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	173 388,75
	723 388,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Pour les comptes 7815 : Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n° (1 ligne par opé.) (5)	305 375,00	403 000,00	403 000,00
0010	DRAGUE	305 375,00	403 000,00	403 000,00
Total des dépenses d'équipement		305 375,00	403 000,00	403 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
10222	F.C.T.V.A.			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison (affectation à budgets annexes...)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	13 802,90	26 896,12	26 896,12
Total des dépenses financières		13 802,90	26 896,12	26 896,12
45... 1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES		319 177,90	429 896,12	429 896,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Pour les comptes 23 : Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées (7)</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	319 177,90	429 896,12	429 896,12
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	429 896,12

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;
(6) Pour les comptes 15..., 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B 2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 000,00	30 000,00	30 000,00
10222	F.C.T.V.A.	7 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Exc. de Fonct. capitalisés	73 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
18	Compte de liaison: affectation à			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		80 000,00	30 000,00	30 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		80 000,00	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Pour les opérations pour compte de tiers n°... : Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art(1)	Libellé (1)	BP + BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	20 000,00	30 000,00	30 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6) (7)</i>	77 442,00	77 300,00	77 300,00
28031	<i>Frais d'études</i>	897,00	3 000,00	3 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	273,00	300,00	300,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	73 362,00	71 000,00	71 000,00
28188	<i>Autres immo corporelles</i>	2 910,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		97 442,00	107 300,00	107 300,00

041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
-----	-------------------------------------	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	97 442,00	107 300,00	107 300,00
-----------------------------------	------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	177 442,00	137 300,00	137 300,00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1 (9)		+
----------------------------------	--	---

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		+
--	--	---

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES		=
		429 896,12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042* ;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(7) Pour les comptes 15...2, 29...2, 39...2, 49...2, 59...2 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0010

LIBELLE : DRAGUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4)(6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		130 214,52	a	403 000,00	b	403 000,00
20	Immobilisations incorporelles	11 215,84		138 000,00		138 000,00
2031	Frais d'études	11 110,84		135 000,00		135 000,00
2033	Frais d'insertion	105,00		3 000,00		3 000,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	107 924,62		205 000,00		205 000,00
2182	Matériel de transport	96 783,20		50 000,00		50 000,00
2184	Mobilier			20 000,00		20 000,00
2188	Autres immo corporelles	11 141,42		135 000,00		135 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	11 074,06		60 000,00		60 000,00
2313	Constructions	11 074,06		60 000,00		60 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	403 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Rayer la mention inutile ;

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

IV
A1

AI - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	129 388,75											723 388,75
	Dépenses de l'exercice	129 388,75									594 000,00		723 388,75
011	Charges à caractère général										594 000,00		
012	Charges de personnel et frais as										249 000,00		249 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert	77 300,00									345 000,00		345 000,00
022	Dépenses imprévues	22 088,75									77 300,00		77 300,00
023	Virement à la section d'investiss	30 000,00											22 088,75
	Restes à réaliser-reports												30 000,00
	RECETTES (3)	173 388,75											
	Recettes de l'exercice	173 388,75									550 000,00		723 388,75
	Solde d'exé reporté	173 388,75									550 000,00		723 388,75
002	Dotations et participations										550 000,00		173 388,75
74											550 000,00		550 000,00
	Restes à réaliser-reports												
	SOLDE	44 000,00									-44 000,00		

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES (3)	26 896,12											429 896,12
	Dépenses de l'exercice	26 896,12									403 000,00		429 896,12
20	Immobilisations incorporelles										138 000,00		138 000,00
21	Immobilisations corporelles										205 000,00		205 000,00
23	Immobilisations en cours										60 000,00		60 000,00
020	Dépenses imprévues	26 896,12											26 896,12
	Restes à réaliser-reports												
	RECETTES (3)	429 896,12											
	Recettes de l'exercice	429 896,12											429 896,12

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administra- tions (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exé reporté	292 596,12											292 596,12
10	Dotations, fonds divers et réserv.	30 000,00											30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert	77 300,00											77 300,00
021	Virement de la section de foncti	30 000,00											30 000,00
	Restes à réaliser-repartis												
	SOLDE	403 000,00									-403 000,00		

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION OPERATIONS NON VENTILEES	A 01

FONCTIONNEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		129 388,75
Dépenses de l'exercice		129 388,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77 300,00
022	Dépenses imprévues	22 088,75
023	Virement à la section d'investissement	30 000,00
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		173 388,75
Recettes de l'exercice		173 388,75
002	Solde d'exé reporté	173 388,75
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		44 000,00

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		26 896,12
Dépenses de l'exercice		26 896,12
020	Dépenses imprévues	26 896,12
Restes à réaliser-reports		
RECETTES		429 896,12
Recettes de l'exercice		429 896,12
001	Solde d'exé reporté	292 596,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	77 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	30 000,00
Restes à réaliser-reports		
SOLDE		403 000,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

**FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT
FONCTIONNEMENT**

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexe de voirie	822 Voirie communale et routes
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice										
011	Charges à caractère général										
012	Charges de personnel et frais assimilés										
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice										
74	Dotations et participations										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	81 Services urbains						82 Aménagement urbain			
		810 Services communs	811 Eaux et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements annexe de voirie	822 Voirie communale et routes
	DEPENSES										
	Dépenses de l'exercice										
20	Immobilisations incorporelles										
21	Immobilisations corporelles										
23	Immobilisations en cours										
	Restes à réaliser-reports										
	RECETTES										
	Recettes de l'exercice										
	Restes à réaliser-reports										
	SOLDE										

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

A6.1 – DETAIL DES DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		BP + BS 2009	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		13 802,90		I 26 896,12
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		13 802,90		II 26 896,12
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)			
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		13 802,90		26 896,12
10	Reversement de dotations et fonds divers			
13	Remboursement de subventions			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	13 802,90		26 896,12
<i>Transferts entre sections = C+D</i>				
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur : (C) (5)</i>			
<i>Charges transférées (D) = E+F+G</i>				
	<i>Travaux en régie (E)</i>			
	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)</i>			
	<i>Stocks et en-cours (G)</i>			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	26 896,12		26 896,12
	I	D001	IV

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;
(5) Pour les comptes 15... et ...9 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 – DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		BP + BS 2009	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		104 442,00		III 117 300,00
Ressources propres externes (a)		7 000,00		10 000,00
10222	F.C.T.V.A.	7 000,00		10 000,00
Autres recettes financières (b)				
Transferts entre sections (c) (5)		77 442,00		77 300,00
28031	Frais d'études	897,00		3 000,00
28033	Frais d'insertion	273,00		300,00
28182	Matériel de transport	73 362,00		71 000,00
28188	Autres immo corporelles	2 910,00		3 000,00
021	Virement de la section de fonct. (d)	20 000,00		30 000,00

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL (V)
Recettes	117 300,00	292 596,12	R1068	429 896,12
	III	R001	20 000,00	V

	Déficit (I)-(III)	Excédent (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III - I(6)
Solde des op. financières		90 403,88	90 403,88

	Montant	
Dépenses financières (IV)	IV	26 896,12
Recettes financières (V)	V	429 896,12
Solde (recettes – dépenses) (6)	VI = V – IV	403 000,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (7)	VI + c/2763 + D (6)	403 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 – Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Pour les comptes 15 : Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Indiquer le signe algébrique ;

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/(N-1)	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation			%	%		
TFPB			%	%		
TFPNB			%	%		
Taxe professionnelle			%	%		
TOTAL						

D2 - ARRETE - SIGNATURES

le Président

Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCACHON
CEDEX

Nombre de membres en exercice **34**

Nombre de membres présents **25**

Nombre de suffrages exprimés **32**

VOTES : Pour **32**

Contre **-**

Abstentions **-**

Date de convocation **28/1/2010**

Présenté par le **Président**
A **Arre** le **8/12/2010**

Le **Pr** (1),
Délibéré par **le Comité** (2), réuni en session **ordinaire**
A **Arre** le **8/12/2010**

Les membres du **Comité** (2)



REÇU LE

11.FEV.2010

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... et de la publication le ...

le Comité, à l'unanimité, ADOPTE et ont signé les membres présents

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux	X	
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)	X	
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)	X	
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'exploitation ;
- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
- avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou~~ cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 860 840,95	10 093 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	1 767 840,95 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 860 840,95	11 860 840,95

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	19 508 854,33	17 410 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 300 909,47	1 291 423,20
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	2 108 340,60 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		20 809 763,80	20 809 763,80

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	32 670 604,75	32 670 604,75
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	BP + BS +DM 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 660 000,00		901 000,00	901 000,00	901 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	314 000,00		325 000,00	325 000,00	325 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 034 000,00		1 286 000,00	1 286 000,00	1 286 000,00
66	Charges financières	1 210 000,00		1 041 293,43	1 041 293,43	1 041 293,43
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	98 327,20		103 547,52	103 547,52	103 547,52
	Total des dépenses réelles d'exploitation	3 362 327,20		2 450 840,95	2 450 840,95	2 450 840,95
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 030 000,00		5 710 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 733 560,00		3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	9 763 560,00		9 410 000,00	9 410 000,00	9 410 000,00
	TOTAL	13 125 887,20		11 860 840,95	11 860 840,95	11 860 840,95

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 860 840,95

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	BP + BS +DM 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 570 000,00		9 175 000,00	9 175 000,00	9 175 000,00
	Total des recettes de gestion des services	9 570 000,00		9 175 000,00	9 175 000,00	9 175 000,00
76	Produits financiers	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
77	Produits exceptionnels	2 000 000,00				
	Total des recettes réelles d'exploitation	11 590 000,00		9 195 000,00	9 195 000,00	9 195 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	819 520,00		898 000,00	898 000,00	898 000,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	819 520,00		898 000,00	898 000,00	898 000,00
	TOTAL	12 409 520,00		10 093 000,00	10 093 000,00	10 093 000,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 767 840,95
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 860 840,95

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	8 512 000,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. 1 - Modalités de vote.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
(8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(10) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(11) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP + BS +DM 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	12 639 688,00	1 300 909,47	13 030 000,00	13 030 000,00	14 330 909,47
	Total des dépenses d'équipement	12 639 688,00	1 300 909,47	13 030 000,00	13 030 000,00	14 330 909,47
16	Emprunts et dettes assimilées	5 085 000,00		4 610 000,00	4 610 000,00	4 610 000,00
020	Dépenses imprévues	90 358,42		70 854,33	70 854,33	70 854,33
	Total des dépenses financières	5 175 358,42		4 680 854,33	4 680 854,33	4 680 854,33
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 815 046,42	1 300 909,47	17 710 854,33	17 710 854,33	19 011 763,80
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	819 520,00		898 000,00	898 000,00	898 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	900 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 719 520,00		1 798 000,00	1 798 000,00	1 798 000,00
TOTAL		19 534 566,42	1 300 909,47	19 508 854,33	19 508 854,33	20 809 763,80

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	+	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	20 809 763,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP +BS + DM 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	1 868 232,00	1 291 423,20	100 000,00	100 000,00	1 391 423,20
	Total des recettes d'équipement	1 868 232,00	1 291 423,20	100 000,00	100 000,00	1 391 423,20
106	Réserves (10)	5 600 000,00		6 030 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
27	Autres immobilisations financières	990 000,00		970 000,00	970 000,00	970 000,00
	Total des recettes financières	6 590 000,00		7 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 458 232,00	1 291 423,20	7 100 000,00	7 100 000,00	8 391 423,20
021	Virement de la section d'exploitation (6)	6 030 000,00		5 710 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	3 733 560,00		3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	900 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 663 560,00		10 310 000,00	10 310 000,00	10 310 000,00
TOTAL		19 121 792,00	1 291 423,20	17 410 000,00	17 410 000,00	18 701 423,20

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	+	2 108 340,60
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	20 809 763,80

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	8 512 000,00
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	901 000,00		901 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	325 000,00		325 000,00
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00		60 000,00
66	Charges financières	1 041 293,43		1 041 293,43
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
68	Dotations aux amort. aux dépréciations et aux prov.		3 700 000,00	3 700 000,00
022	Dépenses imprévues	103 547,52		103 547,52
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		5 710 000,00	5 710 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 450 840,95	9 410 000,00	11 860 840,95

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 860 840,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		898 000,00	898 000,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	4 610 000,00		4 610 000,00
	Total des opérations d'équipement	14 330 909,47		14 330 909,47
27	Autres immobilisations financières		900 000,00	900 000,00
020	Dépenses imprévues	70 854,33		70 854,33
	Dépenses d'investissement – Total	19 011 763,80	1 798 000,00	20 809 763,80

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 809 763,80

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués...	9 175 000,00		9 175 000,00
76	Produits financiers	20 000,00		20 000,00
77	Produits exceptionnels		898 000,00	898 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 195 000,00	898 000,00	10 093 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 767 840,95
---	---	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 860 840,95
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	1 391 423,20		1 391 423,20
21	Immobilisations corporelles		900 000,00	900 000,00
27	Autres immobilisations financières	970 000,00		970 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		3 700 000,00	3 700 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		5 710 000,00	5 710 000,00
	Recettes d'investissement – Total	2 361 423,20	10 310 000,00	12 671 423,20

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 108 340,60
---	--	---------------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	6 030 000,00
---	------------------------------------	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	20 809 763,80
---	--	----------------------

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	BP + BS + DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 660 000,00	901 000,00	901 000,00
6061	Fournitures non stockables	500 000,00	100 000,00	100 000,00
6062	Prod. de traitement	340 000,00	300 000,00	300 000,00
6063	Fournitures d'entretien		20 000,00	20 000,00
6066	Carburants	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6137	Redevances	740 000,00	-400 000,00	400 000,00
61551	Mat. roulant	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes & de contentieux	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces & insertions	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6238	Divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	314 000,00	325 000,00	325 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	314 000,00	325 000,00	325 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	60 000,00	60 000,00
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 034 000,00	1 286 000,00	1 286 000,00

66	Charges financières (b) (8)	1 210 000,00	1 041 293,43	1 041 293,43
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 067 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
66112	Intérêts - ICNE	99 000,00	-70 706,57	-70 706,57
6618	Intérêts des autres dettes	44 000,00	42 000,00	42 000,00
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 249 223,08 € Montant de l'exercice N-1 = 319 929,65 €			
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	98 327,20	103 547,52	103 547,52
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 362 327,20	2 450 840,95	2 450 840,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par le régime.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/art(1))	Libellé (1)	BP + BS +DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	6 030 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)	3 733 560,00	3 700 000,00	3 700 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 733 560,00	3 700 000,00	3 700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 763 560,00	9 410 000,00	9 410 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 763 560,00	9 410 000,00	9 410 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 125 887,20	11 860 840,95	11 860 840,95
				+
RESTES A REALISER N-1 (7)				
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)				
				=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				11 860 840,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1- Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = R1 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP + BS + DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 570 000,00	9 175 000,00	9 175 000,00
704	Travaux	1 700 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
70611	Redevance d'Assain. Collectif	7 855 000,00	7 860 000,00	7 860 000,00
7088	Autres Prod. d'activ. annexes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		9 570 000,00	9 175 000,00	9 175 000,00

76	Produits financiers (b)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
761	Prod. de participations	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Calcul du 7622			
	Montant des ICNE de l'exercice =			
	Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)	2 000 000,00		
7711	Dédits & pénalités perçus	2 000 000,00		
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		11 590 000,00	9 195 000,00	9 195 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP + BS + DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)</i>	819 520,00	898 000,00	898 000,00
777	<i>Quote part subvent° d'investi</i>	819 520,00	898 000,00	898 000,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		819 520,00	898 000,00	898 000,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	12 409 520,00	10 093 000,00	10 093 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (7)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	1 767 840,95
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 860 840,95

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1- Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. *RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.*
(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP + BS + DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	12 639 688,00	13 030 000,00	13 030 000,00
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés	3 587 992,00	3 300 000,00	3 300 000,00
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparation fuites	200 000,00	100 000,00	100 000,00
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés	2 451 501,00	3 200 000,00	3 200 000,00
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux occa + AOV	1 259 701,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATION	283 457,00	250 000,00	250 000,00
1008	RESEAUX DE COLLECTE - REHABILITATION	230 000,00	230 000,00	230 000,00
1009	STATION D'EPURATION - Travaux programmés	1 447 765,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux programmés	1 384 096,00	1 100 000,00	1 100 000,00
1013	TELEGESTION	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1014	MURETS TECHNIQUES	74 674,00	50 000,00	50 000,00
1015	WHARF DE LA SALIE	746 445,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux programmés	524 057,00	100 000,00	100 000,00
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	200 000,00	50 000,00	50 000,00
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	12 639 688,00	13 030 000,00	13 030 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	5 085 000,00	4 610 000,00	4 610 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	888 000,00	793 000,00	793 000,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 270 000,00	1 234 000,00	1 234 000,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	192 000,00	164 000,00	164 000,00
16418	Autres Emprunts (BNP, CM, CF)	23 000,00		
16441	Opér afférentes à l'emprunt	886 000,00	779 000,00	779 000,00
1687	Autres dettes	1 826 000,00	1 640 000,00	1 640 000,00
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues	90 358,42	70 854,33	70 854,33
	Total des dépenses financières	5 175 358,42	4 680 854,33	4 680 854,33
45...1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DEPENSES REELLES	17 815 046,42	17 710 854,33	17 710 854,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS +DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (5)	819 520,00	898 000,00	898 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	819 520,00	898 000,00	898 000,00
139111	Agence de l'eau	303 313,00	347 000,00	347 000,00
139118	Autres	38 934,00	40 000,00	40 000,00
13912	Régions	383 214,00	395 000,00	395 000,00
13913	Départements	63 195,00	64 000,00	64 000,00
13914	Communes		11 000,00	11 000,00
13918	Autres	30 864,00	41 000,00	41 000,00
	Charges transférées			
041	Opérations patrimoniales (7)	900 000,00	900 000,00	900 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	900 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 719 520,00	1 798 000,00	1 798 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	19 534 566,42	19 508 854,33	19 508 854,33
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	1 300 909,47
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 809 763,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D1 040 = RE 042*.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D1 041 = R1 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP + BS +DM 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 868 232,00	100 000,00	100 000,00
13111	Agence	1 197 656,00		
1312	Régions	5 700,00		
1313	Départements	444 876,00		
1318	Autres	220 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		1 868 232,00	100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 600 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
106	Réserves	5 600 000,00	6 030 000,00	6 030 000,00
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières	990 000,00	970 000,00	970 000,00
2762	Créance Trans.droits dédu. T.V.A.	900 000,00	900 000,00	900 000,00
2763	Créances sur des collectivités	90 000,00	70 000,00	70 000,00
Total des recettes financières		6 590 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 458 232,00	7 100 000,00	7 100 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la section d'exploitation	6 030 000,00	5 710 000,00	5 710 000,00
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)	3 733 560,00	3 700 000,00	3 700 000,00
28031	Frais d'études	23 460,00	17 000,00	17 000,00
28033	Frais d'insertion	6 132,00	6 000,00	6 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	3 695 293,00	3 668 300,00	3 668 300,00
28154	Mat. industriel	8 675,00	8 700,00	8 700,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 763 560,00	9 410 000,00	9 410 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	900 000,00	900 000,00	900 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	900 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 663 560,00	10 310 000,00	10 310 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	19 121 792,00	17 410 000,00	17 410 000,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	1 291 423,20
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	2 108 340,60
	=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	20 809 763,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 04.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = R1 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1001
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		16 834 418,27	a	3 300 000,00	3 300 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	60 936,25				
2031	Frais d'études	52 229,93				
2033	Frais d'insertion	8 706,32				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	16 773 482,02		3 300 000,00	3 300 000,00	
2313	Construct°	8 620 676,74				
2315	Installat°	7 792 525,32		3 300 000,00	3 300 000,00	
2317	Immo.reçues d'une mise à dispo	43 360,98				
238	Avances & acomptes sur command	316 918,98				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	3 300 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1002
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux non programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		28 718,64	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	28 718,64				
2313	Construct°	28 718,64				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1003
LIBELLE : COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparation des fuites

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 060 706,82	a	100 000,00	b	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 060 706,82		100 000,00	100 000,00	
2313	Construct°	1 037 896,58				
2315	Installat°	22 810,24		100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1004
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 896 685,85	1 341,72	3 200 000,00	3 200 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	3 431,87				
2033	Frais d'insertion	3 431,87				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 893 253,98	1 341,72	3 200 000,00	3 200 000,00	
2312	Terrains	12 025,18				
2313	Construct°	496 753,01				
2315	Installat°	1 384 475,79	1 341,72	3 200 000,00	3 200 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	3 201 341,72
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1005
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		2 923 842,23	a 321 981,54	1 000 000,00	b 1 000 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	2 834,25				
2033	Frais d'insertion	2 834,25				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	2 921 007,98	321 981,54	1 000 000,00	1 000 000,00	
2313	Construct°	1 640 862,28				
2315	Installat°	1 280 145,70	321 981,54	1 000 000,00	1 000 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 100 000,00
13	Subventions d'investissement		100 000,00
1318	Autres		100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 221 981,54
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1006
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - AOV

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		735 737,34	a		b	b
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>					
21	<i>Immobilisations corporelles</i>					
22	<i>Immobilisations reçues en affectation</i>					
23	<i>Immobilisations en cours</i>	735 737,34				
2313	Construct°	735 737,34				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	<i>Subventions d'investissement</i>		
16	<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1007
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATIONS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 210 948,59	30 651,50	250 000,00	250 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	2 056,03				
2033	Frais d'insertion	2 056,03				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 208 892,56	30 651,50	250 000,00	250 000,00	
2313	Construct°	834 051,83				
2315	Installat°	374 840,73	30 651,50	250 000,00	250 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	280 651,50
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération : et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1008
LIBELLE : RESEAUX DE COLLECTE - REHABILITATION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		535 376,38	a	230 000,00	230 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	532.48				
2033	Frais d'insertion	532.48				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	534 843,90		230 000,00	230 000,00	
2313	Construct°	534 460,93				
2315	Installat°	382,97		230 000,00	230 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	230 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1009
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		43 850 271,12	608 070,91	1 700 000,00	1 700 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	63 353,47	7 782,96			
2031	Frais d'études	48 805,91	7 782,96			
2033	Frais d'insertion	14 547,56				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	43 786 917,65	600 287,95	1 700 000,00	1 700 000,00	
2313	Construct°	42 910 639,30				
2315	Installat°	876 278,35	600 287,95	1 700 000,00	1 700 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 285 663,20	
13 Subventions d'investissement	1 285 663,20	
13111 Agence de l'Eau Adour Garonne	840 000,00	
1313 Départements	445 663,20	
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	1 022 407,71
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1010
LIBELLE : STATION D'EPURATION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		1 265,37	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	1 265,37				
2313	Construct°	1 265,37				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1011
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux programmés

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		3 337 539,52	114 769,32	1 100 000,00	1 100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	14 350,40				
2031	Frais d'études	4 903,60				
2033	Frais d'insertion	9 446,80				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	3 323 189,12	114 769,32	1 100 000,00	1 100 000,00	
2313	Construct°	2 663 634,80				
2315	Installat°	659 554,32	114 769,32	1 100 000,00	1 100 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 214 769,32
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1012
LIBELLE : STATION DE POMPAGE - Travaux o

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	749,43	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	749,43				
2313	Construct°	749,43				

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération : et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1013
LIBELLE : TELEGESTION

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	135 352,80	a	50 000,00	b	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	135 352,80		50 000,00	50 000,00	
2313	Construct°	135 352,80				
2315	Installat°			50 000,00	50 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	50 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1014
LIBELLE : MURETS TECHNIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		330 699,71	41 974,96	50 000,00	50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles	506.88				
2033	Frais d'insertion	506.88				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	330 192.83	41 974.96	50 000.00	50 000.00	
2313	Construct°	282 536.32				
2315	Installat°	47 656.51	41 974.96	50 000.00	50 000.00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	91 974,96
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1015
LIBELLE : WHARF DE LA SALIE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		316 370.10	152 199.52	1 700 000.00	1 700 000.00	
20	Immobilisations incorporelles	60 707.92	34 444.80			
2031	Frais d'études	58 382.52	34 444.80			
2033	Frais d'insertion	2 325.40				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	255 662.18	117 754.72	1 700 000.00	1 700 000.00	
2313	Construct°	108 884.41				
2315	Installat°	146 777.77	117 754.72	1 700 000.00	1 700 000.00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	5 760.00	
13	Subventions d'investissement	5 760.00	
1312	Régions	5 760.00	
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	1 846 439,52
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1016
LIBELLE : TRAITEMENT ANTI H2S

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		59 901,43	23 920,00	100 000,00	100 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	59 901,43	23 920,00	100 000,00	100 000,00	
2313	Construct°	59 901,43				
2315	Installat°		23 920,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	123 920,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1017
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - Travaux

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		436 952,25	a	100 000,00	b	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 889,80				
2033	Frais d'insertion	1 889,80				
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	435 062,45		100 000,00	100 000,00	
2313	Construct°	55 381,03				
2315	Installat°	379 681,42		100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1018
LIBELLE : BASSIN DE RETENTION - TRAVAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	3 887,00	a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	3 887,00				
2313	Construct°	3 887,00				

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1019
LIBELLE : OUVRAGES DIVERS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours					

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1020
LIBELLE : TRAITEMENT DES EAUX NOIRES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	31 522,74	6 000,00	50 000,00	50 000,00	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	31 522,74	6 000,00	50 000,00	50 000,00	
2315	Installat°	31 522,74	6 000,00	50 000,00	50 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	56 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 1021
LIBELLE : RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLICS**

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (4) (5) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
DEPENSES		20 465,95	a	100 000,00	b	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectatio					
23	Immobilisations en cours	20 465,95		100 000,00	100 000,00	
2315	Installat°	20 465,95		100 000,00	100 000,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (a+b) – (c+d)	100 000,00
Excédent de financement = (c+d) – (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération ; et dont le numéro doit au moins être égal à 10.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITIONS PAR PRETEURS	A2.1
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.2
AUTRES DETTES	A2.3

A2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRÊTEURS	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	52 663 526,47	25 415 005,42	5 467 203,58	859 836,07	4 607 367,51
CREDIT LOCAL DE FRANCE	18 896 531,32	14 895 828,18	1 737 591,81	504 497,61	1 233 094,20
CREDIT AGRICOLE	2 872 041,16	1 826 248,60	255 481,55	91 638,00	163 843,55
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 923 407,49	1 586 719,10	876 419,34	83 731,16	792 688,18
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 771 546,50	3 791 545,13	1 680 676,96	41 416,33	1 639 260,63
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	3 314 664,41	917 033,92	138 552,97	778 480,95
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dettes Provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que besoin selon la nature du prêteur.

A2.1 - Dette sur Emprunt - Récapitulation par Prêteurs Budget Primitif Exercice 2010 (31/12/2010)

Récapitulation par établissements prêteurs ▲	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Intérêts	Capital	Frais
Type Organisme :						
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 771 546,50	3 791 545,13	1 680 676,96	0,00	1 639 260,63	41 416,33
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	3 314 664,41	917 033,92	138 552,97	778 480,95	0,00
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 923 407,49	1 586 719,10	876 419,34	83 731,16	792 688,18	0,00
CREDIT AGRICOLE	2 872 041,16	1 826 248,60	255 481,55	91 638,00	163 843,55	0,00
CREDIT LOCAL DE FRANCE	18 896 531,32	14 895 828,18	1 737 591,81	504 497,61	1 233 094,20	0,00
	52 663 526,47	25 415 005,42	5 467 203,58	818 419,74	4 607 367,51	41 416,33
	52 663 526,47	25 415 005,42	5 467 203,58	818 419,74	4 607 367,51	41 416,33

IV - ANNEXES	III
AUTRES DETTES	A 1.3

A 1.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location-ventes			
Dettes pour locations-acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A2.4

A2.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat							
A1995095 - PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	113 422,07	8 724,82	0,00	0,000000	0,00	0,034329
A1995096 - PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 533,28	3 271,81	0,00	0,000000	0,00	0,012874
A1995097 - AUDENGE BIGANOS 1993	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	101 454,82	7 804,28	0,00	0,000000	0,00	0,030707
A1995098 - BIGANOS AUDENGE 1994 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	62 565,08	4 812,76	0,00	0,000000	0,00	0,018937
A1995099 - GUJAN 94 COMPLEMENT 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 230,02	5 171,55	0,00	0,000000	0,00	0,020348
A1995100 - ARCACHON 94 COMPLEMENT ET ANTICIPATION 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	238 899,81	18 376,98	0,00	0,000000	0,00	0,072308
A1995101 - PORTS ANDERNOS ARES 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	96 152,64	7 396,42	0,00	0,000000	0,00	0,029103
A1995102 - ARCACHON LATESTTE 93 2EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	75 462,26	5 804,79	0,00	0,000000	0,00	0,022840
A1995103 - LA TESTE 1993 3EME PARTIE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	23 818,63	1 832,20	0,00	0,000000	0,00	0,007209
A1995104 - COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	233 247,00	17 942,13	0,00	0,000000	0,00	0,070597
A1995105 - GUJAN LE TEICH 1993 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 270,03	251,54	0,00	0,000000	0,00	0,000990
A1995106 - GUJAN 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	13 181,07	1 014,00	0,00	0,000000	0,00	0,003990
A1995107 - GUJAN 94 COMP SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 820,01	3 447,72	0,00	0,000000	0,00	0,013566
A1995108 - COLLECTEUR SUD - 2EME PARTIE TR CONDITIONNELLE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	315 386,53	24 260,52	0,00	0,000000	0,00	0,095457
A1995109 - BIGANOS AUDENGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 710,05	3 208,51	0,00	0,000000	0,00	0,012624
A1995110 - LA TESTE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	88 176,51	6 782,88	0,00	0,000000	0,00	0,026688
A1995111 - LEGE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	82 542,00	6 349,42	0,00	0,000000	0,00	0,024983
A1995112 - ANDERNOS 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 658,52	1 435,27	0,00	0,000000	0,00	0,005647

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A1995113 - ARCACHON LA TESTE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	72 809,65	5 600,74	0,00	0,000000	0,00	0,022037
A1995114 - LA TESTE 1993 3EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 879,09	1 221,54	0,00	0,000000	0,00	0,004806
A1995115 - LEGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	57 625,73	4 432,82	0,00	0,000000	0,00	0,017442
A1995116 - CASERNE DES POMIERS DE LA TESTE DE BUCH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 244,31	7 634,24	0,00	0,000000	0,00	0,030038
A1995117 - ARCACHON LA TESTE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	616 503,83	47 423,37	0,00	0,000000	0,00	0,186596
A1995118 - GUJAN 1995 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	327 094,61	25 161,16	0,00	0,000000	0,00	0,099001
A1995119 - GUJAN 1995 2EME PARTIE N ° 1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	61 686,97	4 745,17	0,00	0,000000	0,00	0,018671
A1995120 - ANDERNOS LEGE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	541 059,86	41 620,06	0,00	0,000000	0,00	0,163762
A1995121 - COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE) TR FERME N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	77 749,00	5 980,72	0,00	0,000000	0,00	0,023532
A1995122 - ARCACHON 1994 COMPL ET ANTICIPATION 1995 N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 633,27	6 125,69	0,00	0,000000	0,00	0,024103
A199517107 - COMMUNES RURALES 1995	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	29 052,44	-0,01	6,100100	1 772,18	0,114312
A1996123 - PORTS ANDERNOS ARES 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	4 930,92	2 465,47	0,000000	0,00	0,019402
A1996124 - ARCACHON 94 COMPL ET ANTICIPATION 95 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 867,96	5 364,32	2 682,17	0,000000	0,00	0,021107
A1996125 - COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE (TR CONDIT) SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	78 846,63	12 130,30	6 065,18	0,000000	0,00	0,047729
A1996126 - LEGE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 635,50	3 174,74	1 587,40	0,000000	0,00	0,012492
A1996127 - LA TESTE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 847,26	3 361,19	1 680,64	0,000000	0,00	0,013225
A1996128 - COLLECTEUR SUD 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 246,54	6 191,84	3 095,96	0,000000	0,00	0,024363
A1996129 - PORTS ANDERNOS ARES 3EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	4 930,92	2 465,47	0,000000	0,00	0,019402
A1996130 - COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE TR FERME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 173,88	4 334,46	2 167,24	0,000000	0,00	0,017055
A1996131 - GUJAN-MESTRAS 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 377,57	6 211,99	3 106,03	0,000000	0,00	0,024442
A1996132 - ARCACHON LA TESTE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	154 125,96	23 711,71	11 855,87	0,000000	0,00	0,093298

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A1996133 - ARCACHON LA TESTE 1996 ET ANTICIPATION 97 1ERE PART	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 047 849,17	161 207,59	80 603,81	0,000000	0,00	0,634301
A1996134 - GUJAN-MESTRAS 1996 ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	391 854,95	60 285,45	30 142,77	0,000000	0,00	0,237204
A1996135 - BIGANOS AUDENGE 1995-1996 1EE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	149 400,04	22 984,63	11 492,32	0,000000	0,00	0,090437
A1996137 - PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT, PORTS LA HUME AUDENGE LANTON LEGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 241,75	23 575,71	11 787,89	0,000000	0,00	0,092763
A1996138 - ANDERNOS PROGRAMME 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 836,60	17 205,68	8 602,87	0,000000	0,00	0,067699
A199617301 - COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	107 718,43	83 010,70	5,770000	6 215,35	0,423838
A1997139 - ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	31 215,05	20 810,06	0,000000	0,00	0,122821
A1997140 - RENFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	106 386,02	70 924,04	0,000000	0,00	0,418595
A1997141 - LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	134 558,59	89 705,75	0,000000	0,00	0,529445
A1997142 - REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGE 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	46 297,61	30 865,08	0,000000	0,00	0,182166
A1997143 - GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	3 558,93	2 372,65	0,000000	0,00	0,014003
A1997144 - GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	18 394,11	12 262,77	0,000000	0,00	0,072375
A1997146 - COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	4 804,23	3 202,82	0,000000	0,00	0,018903
A1997147 - ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	5 215,86	3 477,24	0,000000	0,00	0,020523
A1997148 - BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	8 619,30	5 746,23	0,000000	0,00	0,033914
A1997149 - PORTS ANDERNOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	6 205,51	4 137,01	0,000000	0,00	0,024417
A1997150 - LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	13 053,62	8 702,44	0,000000	0,00	0,051362
A1997151 - ARCACHON 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 311,45	7 716,31	0,00	0,000000	0,00	0,030361
A1997152 - LA TESTE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	264 096,58	20 315,12	0,00	0,000000	0,00	0,079934
A1997153 - GUJAN 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	171 383,19	13 183,33	0,00	0,000000	0,00	0,051872
A1997154 - ANDERNOS 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 063,21	2 620,30	0,00	0,000000	0,00	0,010310

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A1997155 - LEGE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	35 462,04	0,00	0,000000	0,00	0,139532
A1997156 - STATION LE TEICH (LES PLAINES) LEGE (LES ECOLES)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 916,01	1 608,95	0,00	0,000000	0,00	0,006331
A1997157 - ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	44 271,14	29 514,12	0,000000	0,00	0,174193
A1998158 - ARCACHON 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 077,86	3 858,19	1 929,13	0,000000	0,00	0,015181
A1998159 - LA TESTE 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	66 024,14	10 157,57	5 078,79	0,000000	0,00	0,039967
A1998160 - SATIONS LES PLAINES LETEICH- LES ECOLES LEGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	5 229,00	804,46	402,23	0,000000	0,00	0,003165
A1998161 - AMENAGEMENT AIRE D'ACUEIL DES BENNES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 405,15	6 370,04	3 185,03	0,000000	0,00	0,025064
A1998162 - ANDERNOS 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 515,80	1 310,13	655,07	0,000000	0,00	0,005155
A1998163 - RENFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	31 480,34	23 610,28	0,000000	0,00	0,123865
A1998164 - GUJAN 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 845,80	6 591,67	3 295,84	0,000000	0,00	0,025936
A199817609 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 780,34	13 519,33	0,00	5,350000	723,26	0,053194
A199817709 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	66 677,99	45 610,12	5,400000	3 600,61	0,262357
A199817809 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 013,58	135 879,13	69 725,70	5,400000	7 337,47	0,534641
A199817909 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	176 075,55	120 441,96	5,400000	9 508,08	0,692802
A199818009 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	214 923,72	176 567,96	5,700000	12 250,65	0,845657
A199818109 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	462 627,50	355 928,57	5,400000	24 981,88	1,820293
A199818309 - RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 217 792,89	133 007,52	0,00	5,350000	7 115,92	0,523342
A199818612 - COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	625 708,92	511 562,84	4,600000	28 782,61	2,461967
A1999165 - BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	10 035,28	6 690,20	0,000000	0,00	0,039486
A1999166 - LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	20 908,21	13 938,81	0,000000	0,00	0,082267
A1999167 - ETANCHEITE BASSIN D'AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	103 665,33	10 366,56	0,00	0,000000	0,00	0,040789

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A1999168 - REHABILITATION LAOUGA - BATBEOU	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 395 052,68	139 505,34	0,00	0,000000	0,00	0,548909
A1999169 - RENOVATION TUBE PLONGEUR	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	243 918,43	24 391,84	0,00	0,000000	0,00	0,095974
A1999170 - ARCACHON, TR C ANTICIPATION 99 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	198 503,62	19 850,36	0,00	0,000000	0,00	0,078105
A1999171 - LA TESTE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	247 760,04	24 776,00	-0,03	0,000000	0,00	0,097486
A1999172 - GUJAN 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	97 110,02	9 711,00	0,00	0,000000	0,00	0,038210
A1999173 - LE TEICH 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	178 997,95	17 899,84	0,00	0,000000	0,00	0,070430
A1999174 - REHABILITATION BACHE DE TAUSSAT 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 698,08	3 769,87	0,00	0,000000	0,00	0,014833
A1999175 - ARCACHON 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	271 286,32	27 128,65	0,00	0,000000	0,00	0,106743
A1999176 - LE TEICH 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 670,54	867,05	0,00	0,000000	0,00	0,003412
A1999177 - LEGE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	539 734,53	53 973,45	0,00	0,000000	0,00	0,212368
A1999178 - ARCACHON 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 821,58	6 782,22	0,00	0,000000	0,00	0,026686
A199918901 - RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	37 713,92	25 756,61	5,050000	1 904,55	0,148392
A199919102 - RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 070 110,44	121 641,03	0,00	4,800000	5 838,71	0,478619
A199919202 - RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 425 108,76	161 994,16	0,00	4,800000	7 775,70	0,637396
A199919506 - RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	563 375,91	62 659,25	0,00	4,300000	2 694,33	0,246544
A2000179 - BIGANOS AVE COTE D'ARGENT - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	129 732,89	25 946,65	12 973,37	0,000000	0,00	0,102092
A2000180 - REHABILITATION BATBEOU - MONTAUZEY - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 049 007,30	209 801,46	104 900,73	0,000000	0,00	0,825502
A2000181 - REHABILITATION LAOUGA CAZAUX TF - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	207 622,76	41 524,60	20 762,33	0,000000	0,00	0,163386
A2000182 - LEGE PROGRAMME 1999 - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	402 312,96	80 462,64	40 231,35	0,000000	0,00	0,316595
A2000183 - REHABILITATION BACHE TAUSSAT - SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 424,52	1 884,90	942,45	0,000000	0,00	0,007416
A2000184 - JOINTS ECHANGEUR DU TEICH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 917,78	9 583,62	4 791,85	0,000000	0,00	0,037709

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A2000185 - REHABILITATION LAGRUA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 029,54	6 405,94	3 202,99	0,000000	0,00	0,025205
A2000188 - REHABILITATION BIGANOS AV COTE D'ARGENT SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 433,22	6 486,64	3 243,32	0,000000	0,00	0,025523
A2000189 - ARCACHON PROGRAMME 1999 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	49 625,91	9 925,19	4 962,60	0,000000	0,00	0,039052
A2000190 - STATION ST BRICE ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 002,60	5 600,52	2 800,26	0,000000	0,00	0,022036
A2000191 - LA TESTE PROGRAMME 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 377,36	60 275,52	30 137,79	0,000000	0,00	0,237165
A2000192 - REHABILIT. COLLECTEUR LAOUGA CAZAUX T.F. SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	181 133,53	36 226,73	18 113,38	0,000000	0,00	0,142541
A2000193 - GUJAN 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 749,49	8 949,97	4 475,03	0,000000	0,00	0,035215
A2000194 - LEGE 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	134 933,63	26 986,73	13 493,36	0,000000	0,00	0,106184
A2000195 - REHABILITATION BATBEOU MONTAUZEY SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	262 251,82	52 450,36	26 225,18	0,000000	0,00	0,206376
A200019912 - COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	823 045,64	766 282,50	5,390000	44 362,16	3,238424
A200020012 - COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	103 202,96	96 122,55	5,490000	5 665,84	0,406071
A2001198 - LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	30 173,47	20 115,65	0,000000	0,00	0,118723
A2001199 - CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	16 364,09	10 909,40	0,000000	0,00	0,064388
A2001201 - MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	125 192,52	83 461,69	0,000000	0,00	0,492593
A2002202 - CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ère PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	45 193,22	33 894,92	0,000000	0,00	0,177821
A2002208 - MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	41 730,88	31 298,18	0,000000	0,00	0,164198
A2002209 - CAZAUX - LAOUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	11 298,33	8 473,76	0,000000	0,00	0,044455
A2002210 - CAZAUX LAOUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5.6.7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	64 263,58	48 197,70	0,000000	0,00	0,252857
A2002211 - MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	276 792,48	207 594,36	0,000000	0,00	1,089091
A200320104 - PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT 2002	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	900 000,00	800 000,00	4,623300	41 610,00	3,541215
A2003213 - MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	406 381,54	325 105,25	0,000000	0,00	1,598983

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/N) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/N	Capital restant dû au 31/12/N	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
A2005218 - REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	81 928,00	74 480,00	0,000000	0,00	0,322361
A2005220 - REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	19 056,87	17 324,44	0,000000	0,00	0,074983
A200720312 - CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	3 314 664,41	2 536 183,46	4,180000	138 552,97	13,042155
A2007224 - REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	409 066,68	377 600,02	0,000000	0,00	1,609548
A2008228 - REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	110 133,34	102 266,68	0,000000	0,00	0,433340
TOTAL		35 901 281,38	11 281 657,03	7 739 477,65		350 692,27	44,389749
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
A199617207 - COMMUNES RURALES PROG 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	762 245,09	133 348,39	68 160,45	1,590002	2 149,69	0,524684
A200720201 - CONSTRUCTION DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA TESTE DE BUCH	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	14 000 000,00	13 000 000,00	3,325556	465 577,78	55,085568
TOTAL		16 762 245,09	14 133 348,39	13 068 160,45		467 727,47	55,610251
TOTAL GENERAL		52 663 526,47	25 415 005,42	20 807 638,10		818 419,74	100,000000

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) emprunts dont la banque ou la collectivité a la possibilité de modifier le contrat en cours (passage d'un taux fixe à taux indexé) ou de changer de calcul du capital ;

(5) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) il s'agit des intérêts dus au titres de contrat initial et capitalisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	en (7) intérêts	
TOTAL GENERAL					52 663 526,47	25 415 005,42									818 419,74	4 607 367,51	249 223,08
164					33 891 979,97	21 623 460,29									818 419,74	2 968 106,88	249 223,08
16411 - 16411					7 923 407,49	1 586 719,10									83 731,16	792 688,18	7 392,13
000 : Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					10 057 693,72	2 349 198,89									120 501,30	960 594,44	35 229,35
A199919506	1999	P	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	563 375,91	62 659,25	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	4,309052	Fixe	FIXE	4,300000	2 694,33	62 659,25	0,00
A199919202	1999	P	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 425 108,76	161 994,16	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	4,810243	Fixe	FIXE	4,800000	7 775,70	161 994,16	0,00
A199919102	1999	P	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 070 110,44	121 641,03	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	4,808499	Fixe	FIXE	4,800000	5 838,71	121 641,03	0,00
A199918901	1999	P	RENEGOCIATION 1999	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	129 821,29	37 713,92	1 an, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,057470	Fixe	FIXE	5,050000	1 904,55	11 957,31	1 211,62
A199918309	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 217 792,89	133 007,52	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	5,408365	Fixe	FIXE	5,350000	7 115,92	133 007,52	0,00
A199918109	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 330 585,04	462 627,50	2 ans, 10 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,265603	Fixe	FIXE	5,400000	24 981,88	106 696,93	1 895,69
A199918009	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	522 126,82	214 923,72	3 ans, 9 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,628854	Fixe	FIXE	5,700000	12 250,65	38 355,76	1 847,43
A199917909	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	628 634,88	176 075,55	1 an, 9 mois 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,326241	Fixe	FIXE	5,400000	9 508,08	55 633,59	1 193,86

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A199817609	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	674 013,58	135 879,13	8 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,393544	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	7 337,47	66 153,43	1 000,61
A199817709	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238 057,54	66 677,99	1 an, 10 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,258431	Fixe	FIXE	5,400000	EURO	3 600,61	21 067,87	242,92
A199817609	1998	P	RENEGOCIATION EMPRUNTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 780,34	13 519,33	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	5,405927	Fixe	FIXE	5,350000	EURO	723,26	13 519,33	0,00
16413 - 16413					18 896 531,32	14 895 828,18										504 497,61	1 233 094,20	64 070,36
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					10 057 693,72	2 349 198,89										120 501,30	960 594,44	35 229,35
A199818612	1998	P	COMMUNES RURALES PROGRAMME 1998	CREDIT LOCAL DE FRANCE	1 524 490,17	625 708,92	3 ans, 1 jour	Annuelle	Fixe	FIXE	4,609037	Fixe	FIXE	4,600000	EURO	28 782,61	114 146,08	23 467,42
A199817301	1998	P	COMMUNES RURALES 1997	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	107 718,43	2 ans, 1 mois, 1 jour	Annuelle	Fixe	FIXE	5,778943	Fixe	FIXE	5,770000	EURO	6 215,35	24 707,73	4 369,80
A199817107	1995	P	COMMUNES RURALES 1995	CREDIT LOCAL DE FRANCE	304 898,03	29 052,44	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	6,008241	Fixe	FIXE	6,100100	EURO	1 772,18	29 052,45	0,00
001 - Emprunts à taux indexé sur la durée de vie du contrat					16 762 245,09	14 133 348,39										467 727,47	1 065 187,94	36 233,14
A200720201	2007	P	DE DEUX STATIONS D'EPURATION A BIGANOS ET LA	CREDIT LOCAL DE FRANCE	16 000 000,00	14 000 000,00	21 ans, 11 mois, 1 jour	Annuelle	Autre	INF	3,421502	Autre	INF	3,325556	EURO	465 577,78	1 000 000,00	35 533,33
A199817207	1996	P	COMMUNES RURALES PROG 1996	CREDIT LOCAL DE FRANCE	762 245,09	133 348,39	9 mois, 1 jour	Annuelle	Préfixé	EURIBOR 12	3,949281	Préfixé	EURIBOR 12	1,590002	EURO	2 149,69	65 187,94	699,81
16415 - 16415					2 872 041,16	1 826 248,60										91 638,00	163 843,55	73 200,35
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					25 843 587,66	8 932 458,14										230 190,97	2 581 585,13	177 760,59
A200320104	2003	C	PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT T 2002	CREDIT AGRICOLE	1 500 000,00	900 000,00	7 ans, 3 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	4,623246	Fixe	FIXE	4,623300	EURO	41 610,00	100 000,00	27 258,67
A200020012	2000	P	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	152 449,02	103 202,96	9 ans, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,496091	Fixe	FIXE	5,490000	EURO	5 665,84	7 080,41	5 204,84

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A200019912	2000	P	COMMUNES RURALES 1999	CREDIT AGRICOLE	1 219 592,14	823 045,64	9 ans, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	5,395945	Fixe	FIXE	5,390000	EURO	44 362,16	56 763,14	40 736,84
1644 - 1644					4 200 000,00	3 314 664,41										138 552,97	778 480,95	104 560,24
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					25 843 587,66	8 932 458,14										230 190,97	2 581 585,13	177 760,59
A200720312	2008	P	CONSTRUCTION STATIONS FINANCEMENT COMPLEMENTAIRE	CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD	4 200 000,00	3 314 664,41	2 ans, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	4,180000	EURO	138 552,97	778 480,95	104 560,24
168					18 771 546,50	3 791 545,13										0,00	1 639 260,63	0,00
1687 - 1687					18 771 546,50	3 791 545,13										0,00	1 639 260,63	0,00
000 - Emprunts à taux fixe sur la durée de vie du contrat					25 843 587,66	8 932 458,14										230 190,97	2 581 585,13	177 760,59
A2008228	2008	P	REHABILITATION COLLECTEUR SUD SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	118 000,00	110 133,34	12 ans, 5 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 866,66	0,00
A2007224	2007	P	REHABILITATION DU COLLECTEUR SUD PROG 2006 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	472 000,00	409 066,68	11 ans, 1 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	31 466,66	0,00
A2005220	2005	P	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT GARE D'ARES SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 986,59	19 056,87	9 ans, 10 mois, 10 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 732,43	0,00
A2005218	2005	P	REHABILITATION STATION DE REFOULEMENT DE LA GARE D'ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 720,00	81 928,00	9 ans, 1 mois, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 448,00	0,00
A2003213	2003	P	MAUBRUC BISCARROSSE 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	812 762,99	406 381,54	3 ans, 8 mois, 26 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	81 276,29	0,00
A2002211	2002	P	MAUBRUC BISCARROSSE 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	691 981,20	276 792,48	2 ans, 11 mois, 9 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	69 198,12	0,00
A2002210	2002	P	CAZAUX LAUGA TRANCHE CONDITIONNELLE 5.6.7	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	160 658,86	64 263,58	2 ans, 11 mois, 9 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	16 065,86	0,00
A2002209	2002	P	CAZAUX - LAUGA TR CONDIT 2-3 ET 4 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 245,75	11 298,33	2 ans, 8 mois, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 824,57	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices de devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A2000208	2002	P	MONTAUZEY - MAUBRUC SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	104 327,08	41 730,88	2 ans, 7 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 432,70	0,00
A2000202	2002	P	CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDIT 2-3 ET 4) 1ère PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	112 983,02	45 193,22	2 ans, 2 mois, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 298,30	0,00
A2001201	2001	P	MONTAUZEY - MAUBRUC 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	417 308,33	125 192,52	1 an, 10 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	41 730,83	0,00
A2001199	2001	P	CAZAUX LAOUGA (TRANCHE CONDITIONNELLE 1)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	54 546,95	16 364,09	1 an, 5 mois 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 454,69	0,00
A2001196	2001	P	LEGE 1999	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 578,24	30 173,47	1 an, 4 mois 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 057,82	0,00
A2000195	2000	P	REHABILITATION BATBEOU MONTAUZEY SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	262 251,82	52 450,36	11 mois, 8 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	26 225,18	0,00
A2000194	2000	P	LEGE 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	134 933,63	26 986,73	10 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	13 483,36	0,00
A2000193	2000	P	GLUAN 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 749,49	8 949,97	10 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 474,94	0,00
A2000192	2000	P	REHABILIT. COLLECTEUR LAOUGA CAZAUX T.F. SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	181 133,53	36 226,73	10 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	18 113,35	0,00
A2000191	2000	P	LA TESTE PROGRAMME 1998 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	301 377,36	60 275,52	10 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	30 137,73	0,00
A2000190	2000	P	STATION ST BRICE ARES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 002,60	5 600,52	9 mois, 20 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 800,25	0,00
A2000188	2000	P	REHABILITATION BIGANOS AV COTE D'ARGENT SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 433,22	6 486,64	6 mois, 7 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 243,32	0,00
A2000189	2000	P	ARCACHON PROGRAMME 1999 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	49 625,91	9 925,19	4 mois, 19 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 962,59	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A2000185	2000	P	REHABILITATION LAGRUA	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 029,54	6 405,94	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 202,95	0,00
A2000184	2000	P	JOINTS ECHANGEUR DU TEICH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	47 917,78	9 583,62	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 791,77	0,00
A2000183	2000	P	REHABILITATION BACHE TAUSSAT - SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	9 424,52	1 884,90	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	942,45	0,00
A2000182	2000	P	LEGE PROGRAMME 1999 - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	402 312,96	80 462,64	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	40 231,29	0,00
A2000181	2000	P	REHABILITATION LAOUGA CAZAUX TF - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	207 622,76	41 524,60	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	20 762,27	0,00
A2000180	2000	P	REHABILITATION BATBEOU - MONTAUZEY - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 049 007,30	209 801,46	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	104 900,73	0,00
A2000179	2000	P	BIGANOS AVE COTE D'ARGENT - 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	129 732,89	25 946,65	1 mois, 25 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	12 973,28	0,00
A1999176	1999	P	LE TEICH 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 670,54	867,05	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	867,06	0,00
A1999178	1999	P	ARCACHON 1998 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 821,58	6 782,22	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,756442	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 782,22	0,00
A1999177	1999	P	LEGE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	539 734,53	53 973,45	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	53 973,47	0,00
A1999175	1999	P	ARCACHON 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	271 286,32	27 128,65	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,756437	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	27 128,65	0,00
A1999174	1999	P	REHABILITATION BACHE DE TAUSSAT 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 698,08	3 769,87	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 769,87	0,00
A1999173	1999	P	LE TEICH 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	178 997,95	17 899,84	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000001	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	17 899,84	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1999172	1999	P	GUJAN 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	97 110,02	9 711,00	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	9 711,02	0,00
A1999171	1999	P	LA TESTE 1998 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	247 760,04	24 776,00	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	24 776,03	0,00
A1999170	1999	P	ARCACHON, TR C ANTICIPATION 99 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	198 503,62	19 850,36	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,000000	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	19 850,38	0,00
A1999169	1999	P	RENOVATION TUBE PLONGEUR	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	243 918,43	24 391,84	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,756436	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	24 391,86	0,00
A1999168	1999	P	REHABILITATION LAOUGA - BATBEOU	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 395 052,68	139 505,34	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,756438	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	139 505,34	0,00
A1999167	1999	P	ETANCHEITE BASSIN D'AUDENGE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	103 665,33	10 366,56	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,756443	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 366,56	0,00
A1999166	1999	P	LEGE CAP FERRET 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	90 602,20	20 908,21	1 an, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911351	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 969,40	0,00
A1999165	1999	P	BIGANOS 1997	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	43 486,08	10 035,28	1 an, 18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911350	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 345,08	0,00
A1998164	1998	P	GUJAN 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 845,80	6 591,67	9 mois, 30 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911357	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 295,83	0,00
A1998163	1998	P	RENFORCEMENT DES REJETS SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	102 310,88	31 480,34	2 ans, 5 mois, 26 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705531	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 870,06	0,00
A1998162	1998	P	ANDERNOS 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	8 515,80	1 310,13	4 mois, 29 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911372	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	655,06	0,00
A1998159	1998	P	LA TESTE 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	66 024,14	10 157,57	3 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911353	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 078,78	0,00
A1998158	1998	P	ARCACHON 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	25 077,86	3 858,19	3 mois, 24 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911367	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 929,06	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1998161	1998	P	AMENAGEMENT AIRE D'ACUEIL DES BENNES	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 405,15	6 370,04	3 mois, 3 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911371	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 185,01	0,00
A1998160	1998	P	STATIONS LES PLAINES LETEICH-LES ECOLES LEGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	5 229,00	804,46	3 mois, 3 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911523	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	402,23	0,00
A1997157	1997	P	ARCACHON LA TESTE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	191 841,36	44 271,14	1 an, 11 mois, 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705589	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	14 757,02	0,00
A1997156	1997	P	STATION LE TEICH (LES PLAINES) LEGE (LES ECOLES)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 916,01	1 608,96	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911429	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 608,96	0,00
A1997155	1997	P	LEGE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	35 462,04	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911439	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	35 462,06	0,00
A1997154	1997	P	ANDERNOS 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 063,21	2 620,30	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911462	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 620,30	0,00
A1997153	1997	P	GUJAN 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	171 383,19	13 189,33	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911441	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	13 183,34	0,00
A1997152	1997	P	LA TESTE 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	264 096,58	20 315,12	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911435	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	20 315,13	0,00
A1997151	1997	P	ARCACHON 1997 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	100 311,45	7 716,31	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,911439	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 716,31	0,00
A1997150	1997	P	LEGE PROG 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	56 565,43	13 053,62	1 an, 10 mois, 28 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705595	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 351,18	0,00
A1997149	1997	P	PURIS ANDERNOS ARES TR CONDIT N° 2 ET 3EME TRANCHE LA HUME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	26 890,51	6 205,51	1 an, 8 mois 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705573	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 068,50	0,00
A1997147	1997	P	ANDERNOS 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	22 602,05	5 215,86	1 an, 8 mois 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705635	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 738,62	0,00
A1997146	1997	P	COLLECTEUR NORD AUDENGE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 818,33	4 804,23	1 an, 8 mois 12 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705576	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 601,41	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1997148	1997	P	BIGANOS AUDENGE 1996 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	37 350,01	8 619,30	1 an, 8 mois 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705568	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 873,07	0,00
A1997144	1997	P	GUJAN 1996 ET ANTICIPATION 1997 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 707,53	18 394,11	1 an, 7 mois 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705590	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 131,34	0,00
A1997143	1997	P	GUJAN 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 421,74	3 558,93	1 an, 1 mois	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705670	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 186,28	0,00
A1997142	1997	P	REHABILITATION COLLECTEUR AUDENGEIERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	200 622,91	46 297,61	1 an, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705650	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	15 432,53	0,00
A1997141	1997	P	LEGE 1996 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	583 087,00	134 558,59	1 an, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705655	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	44 852,84	0,00
A1997140	1997	P	RENFORCEMENT REJETS STATIONS 1ER PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	461 005,83	106 386,02	1 an, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705653	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	35 461,98	0,00
A1997139	1997	P	ANDERNOS LEGE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	135 264,96	31 215,05	1 an, 23 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705649	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	10 404,99	0,00
A1996132	1996	P	ARCACHON LA TESTE 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	154 125,96	23 711,71	10 mois, 6 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,400627	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 855,84	0,00
A1996138	1996	P	ANDERNOS PROGRAMME 1996	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	111 836,60	17 205,68	9 mois, 4 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705649	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 602,81	0,00
A1996131	1996	P	GUJAN-MESTRAS 1995 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 377,57	6 211,99	8 mois, 5 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341735	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 105,96	0,00
A1996130	1996	P	COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE TR FERME SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	28 173,88	4 334,46	7 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341725	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 167,22	0,00
A1996137	1996	P	PORTS LA HUME AUDENGE LANTON LEFF	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	153 241,75	23 575,71	7 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705655	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 787,82	0,00
A1996135	1996	P	BIGANOS AUDENGE 1995-1996 1EE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	149 400,04	22 984,63	7 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705653	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	11 492,31	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1996134	1996	P	GUJAN-MESTRAS 1996 ET ANTICIPATION 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	391 654,95	60 285,45	7 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705652	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	30 142,66	0,00
A1996133	1996	P	ARCACHON LA TESTE 1996 ET ANTICIPATION 97 1ERE PART	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	1 047 849,17	161 207,59	7 mois, 13 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	0,705654	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	80 603,78	0,00
A1996129	1996	P	PORTS ANDERNOS ARES 3EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	4 930,92	5 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341705	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 465,45	0,00
A1996128	1996	P	COLLECTEUR SUD 1ERE PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	40 246,54	6 191,84	5 mois, 21 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,329540	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 095,88	0,00
A1996127	1996	P	LA TESTE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	21 847,26	3 361,19	2 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341751	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 680,55	0,00
A1996126	1996	P	LEGE 1994 COMPL SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	20 635,50	3 174,74	2 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341727	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 587,34	0,00
A1996125	1996	P	COLLECTEUR SUD 2EME PARTIE (TR CONDIT) SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	78 846,63	12 130,30	2 mois, 22 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341716	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 065,12	0,00
A1996124	1996	P	ARCACHON 94 COMPL ET ANTICIPATION 95 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	34 867,96	5 364,32	2 mois, 7 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341726	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 682,15	0,00
A1996123	1996	P	PORTS ANDERNOS ARES 2EME PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	32 050,88	4 930,92	18 jours	Annuelle	Fixe	FIXE	1,341362	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	2 465,45	0,00
A1995122	1995	P	ARCACHON 1994 COMPL ET ANTICIPATION 1995 N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	79 633,27	6 125,69	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,741869	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 125,69	0,00
A1995121	1995	P	COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE) TR FERME N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	77 749,00	5 980,72	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740741	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 980,72	0,00
A1995120	1995	P	ANDERNOS LEGE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	541 059,86	41 620,06	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740736	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	41 620,06	0,00
A1995119	1995	P	GUJAN 1995 2EME PARTIE N° 1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	61 686,97	4 745,17	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740732	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 745,17	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
A1995118	1995	P	GUJAN 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	327 094,61	25 161,16	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740735	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	25 161,16	0,00
A1995117	1995	P	ARCACHON LA TESTE 1995 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	616 503,83	47 423,37	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740735	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	47 423,38	0,00
A1995114	1995	P	LA TESTE 1993 3EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	15 879,09	1 221,54	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740699	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 221,54	0,00
A1995116	1995	P	CASERNE DES POMIERS DE LA TESTE DE BUCH	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	99 244,31	7 634,24	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740735	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 634,24	0,00
A1995115	1995	P	LEGE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	57 625,73	4 432,82	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740745	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 432,82	0,00
A1995113	1995	P	ARCACHON LA TESTE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	72 809,65	5 600,74	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740739	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 600,76	0,00
A1995112	1995	P	ANDERNOS 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	18 658,52	1 435,27	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740716	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 435,28	0,00
A1995111	1995	P	LEGE 1994 COMPL 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	82 542,00	6 349,42	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740726	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 349,42	0,00
A1995109	1995	P	BIGANOS AUDENCE 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	41 710,05	3 208,51	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740713	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 208,51	0,00
A1995108	1995	P	COLLECTEUR SUJ - 2EME PARTIE TR CONDITIONNELLE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	315 386,53	24 260,52	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740733	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	24 260,52	0,00
A1995107	1995	P	GUJAN 94 COMP SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	44 820,01	3 447,72	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740743	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 447,72	0,00
A1995106	1995	P	GUJAN 1994 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	13 181,07	1 014,00	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740752	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 014,00	0,00
A1995105	1995	P	GUJAN LE TEICH 1993 SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 270,03	251,54	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740532	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	251,55	0,00

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date du vote du budget (6)			Indices devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	en (7) intérêts		en capital		
A1995110	1995	P	LA TESTE 1994 COMPLÈTE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	88 176,51	6 782,88	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740740	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	6 782,88	0,00	
A1995104	1995	P	COLLECTEUR SUD (2EME PARTIE)	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	233 247,00	17 942,13	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740736	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	17 942,13	0,00	
A1995103	1995	P	LA TESTE 1993 3EME PARTIE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	23 818,63	1 832,20	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740716	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	1 832,22	0,00	
A1995102	1995	P	ARCACHON LATESTE 93 2EME PARTIE SOLDE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	75 462,26	5 804,79	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740741	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 804,79	0,00	
A1995101	1995	P	PORTS ANDERNOS ARES 1ERE PARTIE	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	96 152,64	7 396,42	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740733	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 396,42	0,00	
A1995100	1995	P	ARCACHON 94 COMPLEMENT ET ANTICIPATION 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	238 899,81	18 376,98	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740737	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	18 376,98	0,00	
A1995099	1995	P	GUJAN 94 COMPLEMENT 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	67 230,02	5 171,55	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740746	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	5 171,54	0,00	
A1995098	1995	P	BIGANOS AUDENGE 1994 1ère partie	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	62 565,08	4 812,76	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740743	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	4 812,76	0,00	
A1995097	1995	P	AUDENGE BIGANOS 1993	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	101 454,82	7 804,28	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740801	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	7 804,28	0,00	
A1995096	1995	P	PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°2	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	42 533,28	3 271,81	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740809	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	3 271,80	0,00	
A1995095	1995	P	PROGRAMME 93 ANDERNOS LEGE SOLDE N°1	AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	113 422,07	8 724,82	Terminé	Annuelle	Fixe	FIXE	0,740803	Fixe	FIXE	0,000000	EURO	0,00	8 724,82	0,00	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser ;

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle ;

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables ;

(4) indiquer le type d'index (ex EURIBOR 3 mois...) ;

(5) taux annuel, tous frais compris ;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 " intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.4 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options) ;

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		
		A1.5

A1.5 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Catégories et intitulés d'emprunts	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (3)	Taux initial		Taux à la date du vote du budget (7)		Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil							Taux... (4)	Index (5)	Taux... (4)	Index (5)		en (8) intérêts	en capital		
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																	
Totales des dépenses au c/ 166																	
Refinancement de dette																	
...																	
...																	
...																	
Totales des recettes au c/ 166																	
Refinancement de dette																	
...																	
...																	
...																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(3) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(4) Indiquer taux fixe, préfixe ou post-fixe pour les taux variables.

(5) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(6) Taux annuel, tous frais compris.

(7) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant de niveau de taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
CONTRAT DE COUVERTURE DU RISQUE FINANCIER	A1.6
CREDITS DE TRESORERIE	A1.7

A1.6 – ETAT DES CONTRATS DE COUVERTURE DES RISQUES FINANCIERS AU 01/01/N

Emprunt couvert	Montant de la dette couverte	Nature du contrat de couverture	Organisme cocontractant	Date de départ de l'instrument	Date de fin du contrat de couverture	Primes payées pour l'achat d'option, le cas échéant	Primes reçues pour la vente d'option, le cas échéant	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
								Charges (1)	Produits (2)
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX TAUX D'INTERETS									
RISQUES FINANCIERS RELATIFS AUX CHANGES									

(1) Charges comptabilisées depuis l'origine du contrat au compte 668.
(2) Produits comptabilisés depuis l'origine du contrat au compte 768.

A1.7 – CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature de la trésorerie(2)	Date de la décision (3)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant du au 1/1/N	Intérêts mandatés en N-1 (compte 6615)
51921 Avances de la coll. De rattachement						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer le nom des organismes prêteurs.

(3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'exécutif de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES

PROCEDURE	CHOIX DU COMITE	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Seuil d'amortissement sur un an: Catégories de biens amorties : Durée : ans Réseaux de collecte canalisations 70% du montant Ht 30 Stations 50% du montant HT 50 Collecteur principal 30 Wharf de la Salie 20 Bassin de rétention 50 Station d'épuration 60% montant HT 50 Ouvrage divers 30 Véhicules 5 Epandeurs 7 Autres immobilisations corporelles	9-avr.-1993

A4 - ETAT DES PROVISIONS
NEANT

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS
NEANT

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

A4.1 – DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) =A+B+C+D		I 5 578 854,33
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 5 578 854,33
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)		4 610 000,00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	793 000,00
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 234 000,00
16415	Emprunts Crédit Agricole	164 000,00
16441	Opér afférentes à l'emprunt	779 000,00
1687	Autres dettes	1 640 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		70 854,33
26	Participations et créances rattachées à des participations	
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	70 854,33
Transferts entre sections = C+D		898 000,00
	Reprises / autofinancement antérieur : (C) (3)	898 000,00
139111	Agence de l'eau	347 000,00
139118	Autres	40 000,00
13912	Régions	395 000,00
13913	Départements	64 000,00
13914	Communes	11 000,00
13918	Autres	41 000,00
Charges transférées (D) = E+F+G		
481...	Charges à répartir sur plusieurs exercices (E)	
	Production immobilisée (F)	
	Stocks et en-cours (G)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III)= G+H+J+K		III 9 410 000,00
	Ressources propres externes (G)	
	Autres recettes financières (H)	
<i>Transferts entre sections (J)</i>		3 700 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	17 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	6 000,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	3 668 300,00
28154	<i>Mat. industriel</i>	8 700,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation (K)</i>	• 5 710 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	
R001	Excédent d'investissement reporté	2 108 340,60
R1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 030 000,00

	Montant	
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	I + D001	5 578 854,33
Recettes financières	(III) + R001 + R1064 + R1068	17 548 340,60
Solde des opérations financières	III - (I) (1)	3 831 145,67
Solde net hors charges transférées (2)	III - ((I)-II) (1)	9 410 000,00

(1) Indiquer le signe algébrique.

(2) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	901 000,00	013	Atténuations de charges	
6061	Fournitures non stockables	100 000,00			
6062	Prod. de traitement	300 000,00			
6063	Fournitures d'entretien	20 000,00			
6066	Carburants	6 000,00			
6137	Redevances	400 000,00			
61551	Mat. roulant	5 000,00			
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00			
6161	Multirisques	5 000,00			
618	Divers	5 000,00			
6226	Honoraires	20 000,00			
6227	Frais d'actes & de contentieux	20 000,00			
6231	Annonces & insertions	3 000,00			
6238	Divers	5 000,00			
6262	Frais de télécommunications	2 000,00			
63512	Taxes foncières	5 000,00			
012	Charges de personnel et frais assimilés	325 000,00	70	Ventes de produits fabriqués...	9 175 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	325 000,00	704	Travaux	1 300 000,00
			70611	Redevance d'Assain. Collectif	7 860 000,00
			7088	Autres Prod. d'activ. annexes	15 000,00
014	Atténuations de produits		74	Subventions d'exploitation	
65	Autres charges de gestion courante	60 000,00	75	Autres produits de gestion courante	
654	Pertes créances irrécouvrables	60 000,00			
66	Charges financières	1 041 293,43	76	Produits financiers	20 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 070 000,00			
66112	Intérêts - ICNE	-70 706,57			
6618	Intérêts des autres dettes	42 000,00	761	Prod. de participations	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	77	Produits exceptionnels	
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	20 000,00			
68	Dotations aux prov. et aux dépréciat. (4)		78	Reprises sur provisions et sur dépréc. (4)	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues	103 547,52			
Total des dépenses réelles		2 450 840,95	Total des recettes réelles		9 195 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre section	3 700 000,00	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	898 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	3 700 000,00	777	Quote part subvent° d'investi	898 000,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	

023	Virement à la section d'investissement	5 710 000,00		
	Total des dépenses d'ordre	9 410 000,00	Total des recettes d'ordre	398 000,00
	D002 (5)		R002 (5)	1 767 840,95
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 860 840,95	TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 860 840,95

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A5.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF	A 5.2

Service (1) ...
(en application de l'article L.2224-6 du CGCT)

A5.1 ou A5.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors op.)		13	Subventions d'investissement	1 391 423.20
			13111	Agence de l'Eau	840 000.00
			1312	Régions	5 760.00
			1313	Départements	445 663.20
			1318	Autres	100 000.00
21	Immobilisations corporelles (hors op.)		16	Emprunts et dettes assimilées	
22	Immob. Reçues en affect. (hors op.)		20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours (hors op.)		21	Immobilisations corporelles	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par op.)		14 330 909.47	22	Immobilisations reçues en affectation	
1001	COLLECTEUR PRINCIPAL - Travaux	3 300 000.00			
1003	COLLECTEUR PRINCIPAL - Reparat	100 000.00			
1004	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	3 201 341.72			
1005	RESEAUX DE COLLECTE - Travaux	1 321 981.54			
1007	RESEAUX DE COLLECTE - RENOVATI	280 651.50			
1008	RESEAUX DE COLLECTE - REHABILI	230 000.00			
1009	STATION D'EPURATION - Travaux	2 308 070.91			
1011	STATION DE POMPAGE - Travaux p	1 214 769.32			
1013	TELEGESTION	50 000.00			
1014	MURETS TECHNIQUES	91 974.96			
1015	WHARF DE LA SALIE	1 852 199.52			
1016	TRAITEMENT ANTI H2S	123 920.00			
1017	BASSIN DE RETENTION - Travaux	100 000.00			
1020	TRAITEMENT DES EAUX NOIRES	56 000.00			
1021	RACCORDEMENT DES OUVRAGES PUBLI	100 000.00			
10	Dotations, fonds divers et réserves		23	Immobilisations en cours	
13	Subventions d'investissement		10	Dotations, fonds divers et réserves	
16	Emprunts et dettes assimilées	4 610 000.00	106	Réserves	6 030 000.00
16411	Emprunts Caisse des Dépôts	793 000.00			
16413	Emprunts Crédit Local de franc	1 234 000.00			
16415	Emprunts Crédit Agricole	164 000.00			
16441	Opér afférentes à l'emprunt	779 000.00			
1687	Autres dettes	1 640 000.00	1068	Autres réserves	6 030 000.00
18	Compte de liaison : affectation à		18	Comptes de liaison : affectation à	
26	Particip. Et créances rattachées à ...		26	Particip. et créances rattachées à ...	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	970 000.00
			2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	900 000.00
			2763	Créances sur des collectivités	70 000.00
020	Dépenses imprévues	70 854.33			
4581	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)		4582	Op. c/de tiers n° ... (1 ligne par op.)	
Total des dépenses réelles		19 011 763.80	Total des recettes réelles		8 391 423.20

040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	898 000.00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 700 000.00
139111	Agence de l'eau	347 000.00			
139118	Autres	40 000.00			
13912	Régions	395 000.00			
13913	Départements	64 000.00			
13914	Communes	11 000.00			
13918	Autres	41 000.00			
			28031	Frais d'études	17 000.00
			28033	Frais d'insertion	6 000.00
			281532	Réseaux d'assainissement	3 668 300.00
			28154	Mat. industriel	8 700.00
041	Opérations patrimoniales	900 000.00	041	Opérations patrimoniales	900 000.00
2762	Créance Trans.droits dédu.T.V.A.	900 000.00	21532	Réseaux d'assainissement	900 000.00
			021	Virement de la section d'exploitation	5 710 000.00
Total des dépenses d'ordre		1 798 000.00	Total des recettes d'ordre		10 310 000.00
D001 (4)			R001 (4)		2 108 340.60
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		20 809 763,80	TOTAL GENERAL DES RECETTES		20 809 763,80

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3000 habitants soit par "service d'assainissement collectif" ou "Service d'assainissement non collectif" si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond au RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:
LIBELLE :

Date de la délibération :/../...

Intitulé de l'opération :									
N° de l'opération :									
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	Chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
					+ n° op				
						Financement par d'autres tiers			
					040	Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	Travaux réalisés par le personnel du manda- taire (contrepartie 791)				041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées.

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		
		B1.1 B1.2

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Designation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Annuité garantie au cours de l'exercice		
								Taux ... (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux... (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital	
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																	
..																	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																	
...																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres : à préciser ;

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle ;

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables;

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...) ;

(5) Taux annuel, tous frais compris ;

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles, s'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O) ;

(8) Annuité due au titre de contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

B1.2 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+2, N+4) + restant cumul.

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP	Date de fin du contrat de PPP

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créances en capital à l'origine	Créances en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N) ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N	C1.1 C1.2

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A			
Directeur général. Adjoint des services	A			
Collaborateur de cabinet				
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
FILIERE TECHNIQUE ②				
FILIERE SOCIALE ③				
TOTAL GENERAL				

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL NON TITULAIRE AU 1/1/N

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)
TOTAL GENERAL			

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)...

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

**C1.3 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT
DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...		
...					

D - ARRETE - SIGNATURES

Le Président

Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCACHON
CEDEX

Date de convocation **28 / 1 / 2010**

Présenté par le **Bien-être**

A **ARC** le **8/2/2010**

Le **le Comité** (1)

Délibéré par **le Comité** (2), réuni en session **ordinaire**

A **ARC** le **8/2/2010**

Les membres **du Comité** (2),

Certifié exécutoire par le (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

Nombre de membres en exercice **34**

Nombre de membres présents **25**

Nombre de suffrages exprimés **32**

VOTES : Pour **32**

Contre **-**

Abstentions **-**

le Comité à l'unanimité, ADOpte et ont signé les membres présents

(1) Compléter par le président du conseil d'administration" ou par l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par l'assemblée de la collectivité de rattachement : Conseil municipal, conseil général...

REÇU LE

11. FEV 2010

SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCACHON
CEDEX

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN
D'ARCACHON**

S.I.B.A.

**BUDGET ANNEXE DU
SERVICE DE
L'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.2	Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.8/9	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles		
p.10/11	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles		
p.12/13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14/15	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.16	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
p.17	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs		X
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p.18	A1.3 - Autres dettes		X
p.19	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p.20	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p.21	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
p.21	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.22	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p.22	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
p.22	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.23	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
p.24	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
p.25/26	A5.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
p.27	A6 - Etat des charges transférées		X
p.27	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
p.28	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)		X
p.28	B1.2 - Subventions versées dans le cadre vote du budget		X
p.29	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p.29	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p.29	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
p.29	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.30	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p.30	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	C - Autres éléments d'informations		
p.31	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
p.31	C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N		X
p.31	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.32	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
p.32	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
p.33	D1 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et des groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'exploitation ;
- au niveau DU CHAPITRE pour la section d'investissement.
- ~~avec ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ~~ou~~ cumulé – de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 ;~~
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 184,00	21 000,00
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	2 184,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		23 184,00	23 184,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)			

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	23 184,00	23 184,00
----------------------------	------------------	------------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	BP + BS 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	6 609,00		6 884,00	6 884,00	6 884,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	22 609,00		22 884,00	22 884,00	22 884,00
67	Charges exceptionnelles			300,00	300,00	300,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	22 609,00		23 184,00	23 184,00	23 184,00
	<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>					
TOTAL		22 609,00		23 184,00	23 184,00	23 184,00

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	
	23 184,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	BP + BS 2009	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	9 500,00		9 500,00	9 500,00	9 500,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
	Total des recettes de gestion des services	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
	<i>Total des recettes d'ordre d'exploitation</i>					
TOTAL		21 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
	2 184,00
	23 184,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) cf. I – Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (10) A servir uniquement en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (11) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (12) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (13) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé		Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des dépenses d'équipement					
	Total des dépenses financières					
	Total des dépenses réelles d'investissement					
	<i>Total des dépenses d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					

+

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget... (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des recettes d'équipement					
	Total des recettes financières					
	Total des recettes réelles d'investissement					
	<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>					
	TOTAL					

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	
--	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	BP + BS 2009	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 884,00		6 884,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00		16 000,00
67	Charges exceptionnelles	300,00		300,00
Dépenses d'exploitation – Total		23 184,00		23 184,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	---	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 184,00
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
Dépenses d'investissement – Total				

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	---	--

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	BP + BS 2009	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Ventes de produits fabriqués ...	9 500,00		9 500,00
74	Subventions d'exploitation	11 500,00		11 500,00
	Recettes d'exploitation – Total	21 000,00		21 000,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 184,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 184,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
	Recettes d'investissement – Total			

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	
=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	

SECTION D'EXPLOITATION

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ar t (1)	Libellé (1)	BP + BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 609,00	6 884,00	6 884,00
6066	Carburants	3 500,00	3 700,00	3 700,00
61551	Mat. roulant	1 609,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	684,00	684,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6215	Pers. affec collect. rattach.	16 000,00	16 000,00	16 000,00
014	Atténuations de produits (7)			
65	Autres charges de gestion courante			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		22 609,00	22 884,00	22 884,00

66	Charges financières (b) (8)			
	Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice =..... Montant de l'exercice N-1 =.....			
67	Charges exceptionnelles (c)		300,00	300,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)		300,00	300,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		22 609,00	23 184,00	23 184,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf.1 – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M 41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art(1))	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT				

043	Opé. d'ordre à l'intérieur section d'exploitation			
-----	---	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
-----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	22 609,00	23 184,00	23 184,00
--	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
----------------------------------	---

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	+
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	23 184,00
---	---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1- Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	BP+BS 2009	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	9 500,00	9 500,00	9 500,00
7062	Redev.d'assainis. non collect.	9 500,00	9 500,00	9 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	11 500,00	11 500,00	11 500,00
747	Subv. & parti.des collec. Terr	4 900,00	4 900,00	4 900,00
748	Autres subvent° d'exploitat°	6 600,00	6 600,00	6 600,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 70+73+74+75+013		21 000,00	21 000,00	21 000,00

76	Produits financiers (b)			
	Calcul du 7622 Montant des ICNE de l'exercice = Montant de l'exercice N-1 =			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		21 000,00	21 000,00	21 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (5)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	21 000,00	21 000,00	21 000,00
---	------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (7)	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	2 184,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 184,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. 1- Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.
(6) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)		Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)			
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)			
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)			
23	Immobilisations en cours (hors opérations)			
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)			
Total des dépenses d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Comptes de liaison : affectation à...			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des dépenses financières				
45... 1	Op. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DEPENSES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections (5)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. I – Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Comptes de liaison : affectations à			
26	Participations et créances rattachées à des part.			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières				
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT-- DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget ... (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	Opérations d'ordre de transf. entre sections (5) (6)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION				
041	Opérations patrimoniales (7)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)			
--	--	--	--

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I – Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser .

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 04*.

(6) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* .

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

D - ARRETE - SIGNATURES

Le Président du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon

Siège
16, allée Corrigan
33311 ARCACHON
CEDEX

Nombre de membres en exercice 34

Nombre de membres présents 15

Nombre de suffrages exprimés 32

VOTES : Pour 32

Contre -

Abstentions -

Date de convocation : 28/1/2010

Présenté par le M. M... le 8/2/2010

Le ... (1) par le Comité

Délibéré par le Comité (2), réuni en session ordinaire

A ARC le 8/2/2010

Les membres du Comité

Certifié exécutoire par le ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... et de la publication le ...

le Comité, à l'unanimité, ADOPTE

et ont signé les membres présents

(1) Compléter par "le président du conseil d'administration" ou par "le maire" de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...

(2) Compléter par "conseil d'administration" ou par "assemblée de la collectivité de rattachement : conseil municipal, conseil général..."

REÇU LE
11.FEV.2010
SOUS-PREFECTURE
D'ARCACHON

